

Rapport final

Evaluation de projets

Faciliter l'accès à la culture, aux arts et à l'artisanat à Ziguinchor et Renforcer le GIE agricole de Saré Mary



Réalisé par : Anolia Roussot et Roukia Said Hachim

Remis le 28/05/2017

Table des matières

Contexte général des évaluations de projets cofinancés par l'YCID.....	p0
Partie I : Renforcement du GIE agricole de Saré-Mary.....	p1
Description du projet de l'ADASM à Saré Mary.....	p1
Localisation du projet de maraichage de l'ADASM.....	p2
Déroulement de la mission à Saré Mary.....	p2
Méthodologie et difficultés rencontrées.....	p4
Tableaux de contrôle des réalisations.....	p5
Problématiques et finalités générales du projet à Saré Mary.....	p6
Cadre logique Saré Mary.....	p7
Critères d'évaluation Saré Mary.....	p11
Commentaire des critères d'évaluation.....	p14
Recommandations.....	p18
Partie II : Construction d'un centre culturel à Ziguinchor.....	p20
Description du projet du centre culturel à Ziguinchor.....	p20
Localisation du projet « Arts et Culture Pour Tous ».....	p20
Déroulement de la mission à Ziguinchor.....	p21
Méthodologie et difficultés rencontrées.....	p23
Tableaux de contrôle des réalisations.....	p25
Problématiques et finalités générales du projet à Saré Mary.....	p26
Cadre logique Ziguinchor.....	p27
Critères d'évaluation Ziguinchor.....	p31
Commentaire des critères d'évaluation du projet de Ziguinchor.....	p33
Recommandations.....	p36
CONCLUSION.....	p37
ANNEXES.....	p38

● Contexte général des évaluations de projets cofinancés par l'YCID

L'aide au développement est un processus important qui s'inscrit dans les objectifs des pays développés, cela permet à ces derniers d'apporter un soutien aux pays du sud et de les accompagner dans l'amélioration de leur développement.

C'est dans cette perspective, que le Conseil Départemental des Yvelines et le groupement d'intérêt public (YCID : Yvelines Coopération Internationale et Développement) ont lancé un programme qui a pour objectif de promouvoir la coopération internationale des Yvelines avec les pays du Sud. Le programme bénéficie d'un budget établi et les objectifs de cette alliance s'appuient sur trois éléments : la coopération décentralisée menée par le Département des Yvelines, l'aide aux acteurs yvelinois (dont 313 projets cofinancés) et l'animation dans les Yvelines des enjeux de la solidarité internationale.

Les objectifs menés par l'YCID consistent à mettre en place une coopération institutionnelle et internationale afin d'aider les pays du Sud dans leur développement en apportant des financements, des formations ainsi qu'un suivi et un soutien auprès de tous les acteurs concernés. Les activités de l'YCID s'appuient sur trois objectifs : le soutien aux initiatives de solidarité internationale, les relations économiques avec les pays en voie de développement et la promotion de la coopération internationale dans les Yvelines. Ces objectifs s'inscrivent dans l'aide au développement et s'inscrivent également dans « la charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale ».

Dans ce contexte, l'YCID a soutenu deux associations en Casamance pour accroître le développement socioculturel à Ziguinchor et renforcer le groupement d'intérêt économique à Saré Mary. Ainsi ayant été sélectionnées par YCID, dans le cadre d'une convention établie avec le laboratoire de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (le CEMOTEV), pour l'évaluation des deux projets, nous avons, dans une première phase, exploité les rapports intermédiaires et finaux disponibles sur les deux projets à évaluer pour produire un pré-rapport d'évaluation. Ces rapports avaient pour objectif de préparer l'évaluation que nous avons menée sur le terrain, dans une deuxième phase. Les informations récoltées dans le cadre de notre mission sur le terrain sont issues notamment d'enquêtes qualitatives qui nous ont permis de compléter et de vérifier les données utiles à l'évaluation. Le présent rapport présente les conclusions de notre analyse et évaluation de la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la pérennité des deux projets, ainsi que leur conformité avec la charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale.

PARTIE I : Renforcement du GIE agricole de Saré Mary

● Description du projet de l'ADASM à Saré Mary

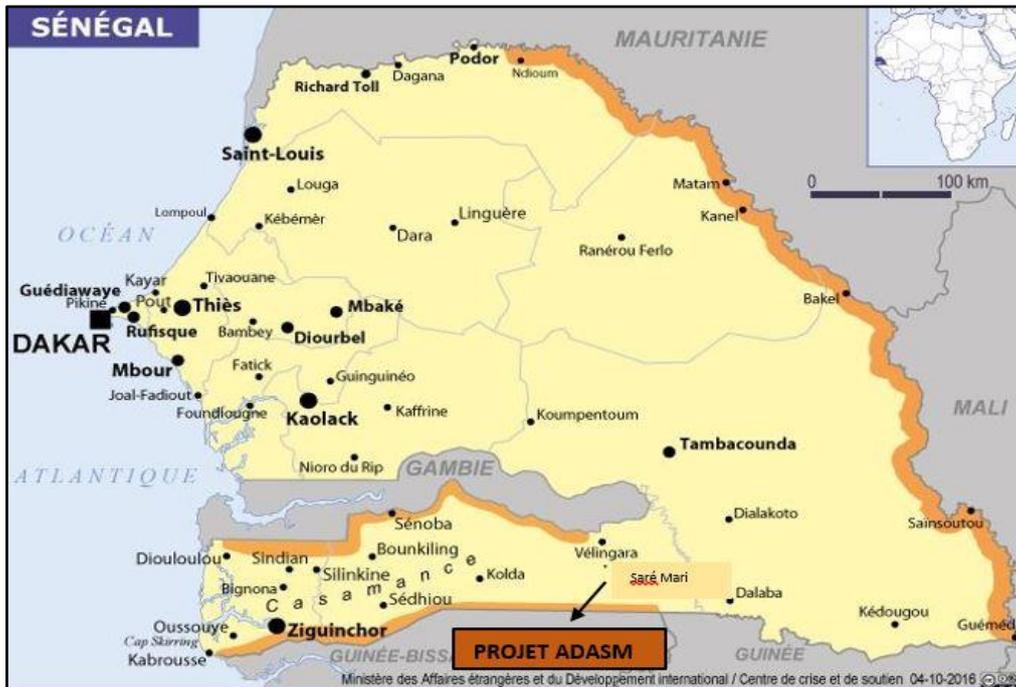
Le projet de l'ADASM consiste à venir en aide à la population locale de Saré Mary. Saré Mary est un village situé dans la région de Vélingara qui manque cruellement d'infrastructures agricoles. Cette insuffisance d'équipements agricoles se traduit par une productivité agricole très faible qui à long terme alimente la pauvreté au sein du village.

L'objectif du projet de l'ADASM est de contribuer à l'autosuffisance alimentaire en promouvant l'agriculture familiale. Pour cela, cette dernière collabore avec des partenaires afin de développer ce projet. L'objectif est de permettre aux bénéficiaires d'avoir accès à des infrastructures agricoles et à des formations de maîtrise des techniques agricoles respectueuses de l'environnement ainsi que des formations de gestion de micros entreprises. La contribution financière du GIP-YCID s'élève à 11 691 euros. Ce financement a permis d'équiper le village en infrastructures agricoles (puits, château d'eau, motopompe, bassins agricoles...). D'après le rapport final du micro projet de développement de 2015 (convention de partenariat page 4). Les seuls partenaires français s'étant impliqués financièrement dans le projet sont YCID et FORIM → Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations (12 000 euros d'aide financière) Par ailleurs afin d'avoir un ordre d'idée des dépenses effectuées depuis la création du projet nous avons fait une estimation à partir des factures que nous avons pu collecter. Cette estimation s'élève à 25 146.55 euros¹, en insistant bien sur le fait qu'il s'agit d'une estimation, il n'existe aucun registre comptable détaillant la totalité des dépenses.

L'évaluation nous a permis d'analyser le projet, de faire un constat des infrastructures mises en place et de déterminer les problèmes rencontrés. Nous allons par ailleurs nous baser sur ces informations récoltées afin d'élaborer des recommandations dans l'optique d'une éventuelle poursuite du partenariat avec YCID.

¹ Etude financière du projet de maraichage de l'ADASM (annexe 3) +annexes du rapport final du renforcement du GIE agricole de Saré Mary

● Localisation du projet de maraichage de l'ADASM



Source : auteurs à partir du site Ariane

Déroulement de la mission à Saré Mary

Il est tout d'abord important de préciser que les informations que nous avons récoltées sont essentiellement qualitatives. L'avantage d'une évaluation basée sur une étude qualitative repose sur le fait que les personnes interrogées ont une plus grande liberté de réponse comparé à une étude quantitative.

Par ailleurs nous avons eu besoin de traducteurs afin de pouvoir réaliser nos entretiens. En effet à Saré Mary les habitants ne parlent pas français, ils parlent le Poular (un dialecte de la région). Dans le village seules deux personnes parlaient français ; le technicien et l'assistant du technicien. Ces derniers ont bien voulu jouer le rôle de traducteurs pendant les entretiens que nous avons réalisés avec les bénéficiaires.

Nous avons donc effectué les premiers entretiens avec 13 femmes, l'assistant du technicien que vous voyez ici à droite était notre traducteur pour cette première phase d'évaluation. Comme il parlait le Poular il traduisait directement ce que les femmes disaient en français. Le jour d'après nous avons poursuivi nos entretiens avec un autre traducteur : le technicien/formateur monsieur Pape Samba Ndaye (présent sur la photo ci-dessous). Comme ce dernier



Source : Roukia Said Hachim

ne parle que le Wolof et le français il a fallu qu'une autre personne traduise en Wolof ce que les

bénéficiaires disaient en Poular. C'est donc seulement à ce moment-là que la traduction pouvait se faire du Wolof au français (par le biais de monsieur Pape Samba Ndaye).



Source : Anolia Roussot

Nous avons pu remarquer que les bénéficiaires étaient beaucoup moins critiques lorsque le technicien/formateur était présent. Cela s'est notamment fait ressentir au moment où nous leur demandions d'attribuer une note sur 10 à l'efficacité et à la praticité des installations ainsi qu'à la formation suivie. Les bénéficiaires attribuaient majoritairement une note de 10/10 en présence du

technicien/formateur. Nous tenons également à préciser que l'ensemble des bénéficiaires directs de ce projet sont des femmes.

Dans le dossier final il est mentionné que 60 personnes bénéficient du projet lancé par l'ADASM, sur le terrain nous en avons constaté 35. Sur place il n'y avait aucun registre précisant les noms et le nombre de bénéficiaires, nous n'avons donc pas pu valider sur place le nombre de 60 personnes bénéficiant de ce projet. Au cours de notre mission Monsieur Ibrahim Balde gérant de l'activité maraichère et secrétaire municipal nous a informé que la plupart des bénéficiaires (ainsi que monsieur Malick DIA maire de Saré Mary) s'étaient rendus à une cérémonie religieuse annuelle dans une ville de la région. C'est à priori la raison pour laquelle nous ne les avons pas rencontrés.

Sur place nous avons pu constater qu'aucune récolte n'avait encore été effectuée : lorsque nous sommes arrivées à Saré Mary les femmes labouraient les parcelles. Nous avons donc dû adapter nos méthodes d'évaluation à la situation rencontrée sur place. Monsieur Ibrahim Balde gérant du projet explique ce retard par les versements d'aides financiers différé. Autrement dit, les financements étant versés en plusieurs fois, les travaux nécessaires n'ont pu être lancés et réalisés en même temps. D'après le coordinateur du projet M. Malick JAH il y a également eu un retard de 60 jours sur le fonçage du puits c'est une des raisons pour lesquelles le projet a été retardé.



Source : Anolia Roussot

● Méthodologie et difficultés rencontrées

Comme nous l'avons précisé précédemment nous avons basé nos méthodes d'évaluation sur une approche qualitative grâce à l'administration de questionnaires (voir annexes). Toutes les informations qualitatives que nous avons récoltées sont issues des entretiens menés avec les bénéficiaires, le technicien/formateur ainsi que le gérant. Nous avons préparé en amont de notre mission sept types de questionnaires différents que nous comptons administrer auprès, du maire de Saré Mary, des bénéficiaires, du gérant, du technicien, des formateurs et des partenaires locaux investis dans le projet. Finalement nous avons pu interroger uniquement les bénéficiaires, le gérant du projet et le technicien qui forme aussi les bénéficiaires aux techniques agricoles respectueuses de l'environnement. Les acteurs que nous n'avons pas pu rencontrer sur place n'étaient pas présents lors de notre mission à Saré Mary. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas pu récolter toutes les informations que nous espérions avoir sur place.

Une fois arrivées sur le lieu de notre mission nous avons dû modifier et adapter nos questionnaires et guides d'entretien au projet tel que nous l'avons constaté sur le terrain. Les questionnaires élaborés préalablement prenaient en compte les retombés que le projet était censé engendrer. Sur place, nous nous sommes rendu compte que le projet avait pris du retard et que les récoltes n'avaient pas encore débutées. Par ailleurs la barrière de la langue était également un handicap pour nous car elle remet en question la qualité des informations obtenues. De plus étant donné que seules deux personnes pouvaient nous traduire en français ce que les femmes disaient, nous avons eu besoin de consacrer beaucoup de temps à l'administration des questionnaires. Au départ l'objectif était de réaliser des entretiens individuels auprès des bénéficiaires afin d'avoir des avis beaucoup plus précis et détaillés concernant la mise en place du projet, leur degré d'implication et d'appropriation du projet. De plus les entretiens individuels auraient permis aux bénéficiaires de s'exprimer sans être influencés par une personne tierce. Pour des questions de praticité et des raisons de timing nous avons préféré administrer les questionnaires à des groupes de 2 à 4 femmes, en les laissant s'exprimer chacune à leur tour.

● Calendrier de mission à Saré Mary

Date	Personnes interrogées
11 avril 2017	Entretien avec le technicien/formateur (M. Samba N'Diaye) + entretiens avec les bénéficiaires
12 avril 2017	Suite de l'entretien avec le technicien/formateur + entretiens avec les bénéficiaires
13 avril 2017	Entretien avec le gérant (M. Balde Ibrahim) + entretiens avec les bénéficiaires

• **Tableaux de contrôle des réalisations**

Dossier initial	Rapport final	Visite de terrain	Ecart Dossier initial/Visite de terrain
- Réalisation de 4 bassins pour l'agriculture	- 10 bassins réalisés	3 bassins	Objectif partiellement atteint, manque 1 bassin
- Réalisation d'un puits, d'un château d'eau et achat d'une motopompe qui fonctionne à l'énergie solaire	- Le puits et le château d'eau ont été réalisés et la motopompe a été mise en place. - La motopompe ne fonctionne pas à l'énergie solaire	-Le puits et le château d'eau ont bien été réalisés, la motopompe a bien été mise en place et fonctionne bien à l'énergie solaire	Objectif atteint
- Installation du système goutte à goutte	- Non réalisé	- Non réalisé → coût de financement trop important selon le gérant monsieur Balde Ibrahim	Objectif non atteint
- Construire et équiper le magasin de stockage de matériaux d'exploitation	- Le magasin de stockage a été créé	Le magasin de stockage a bien été créé	Objectif atteint
- Création de deux emplois	- Création d'un emploi de technicien et de gérant	Création d'un emploi unique de technicien. Le gérant est cependant un bénévole (il n'est pas rémunéré)	Objectif partiellement atteint
- Clôturer 1.5 hectares de terrain	-1.5 hectares de terrain ont été clôturés	2 hectares de terrain protégés par un mur en parpaing	Objectif dépassé (0.5 hectare de terrain protégé en plus de ce qui était prévu et par un mur en parpaing) Il s'agit d'un mur en parpaing et non d'une clôture
- Formation des bénéficiaires : appliquer des méthodes agricoles respectueuses de l'environnement +	- Les formations sont en cours mais manque d'informations quant à la nature de la formation	Seule la formation appliquée aux méthodes respectueuses de l'environnement est en cours.	Objectif partiellement atteint 1 formation manquante

formation en gestion de micros entreprises			
- Vente de produits agricoles dans les marchés locaux	- Les produits agricoles sont vendus dans les marchés locaux de Diaobé et Manda douane	Les récoltes n'ont pas débuté	Objectif non atteint
- Amélioration de l'image de l'agriculture familiale	- Pas d'informations quant aux retombées de la communication déployée pour l'amélioration de l'image de l'agriculture familiale	Pas de récolte, pas de vente, pas de clientèle, pas d'informations quant aux retombés de la communication.	Objectif non atteint

• Problématiques et finalités générales du projet à Saré Mary

Saré Mary est un village où les femmes occupent une place très importante dans la société. Ce sont les femmes qui s'occupent du foyer et qui ont la charge de nourrir la famille. La plupart d'entre elles sont dépourvues d'activités professionnelles, les principaux revenus qu'elles perçoivent viennent de la production et de la vente d'arachides qui ont lieu uniquement pendant la saison des pluies. Autrement, ces dernières tentent de se lancer dans le petit commerce en achetant des fruits et légumes dans les marchés locaux (situés à plus d'une trentaine de kilomètres de Saré Mary) afin de les vendre dans le village. Malheureusement cette activité est peu rentable car les personnes vivant dans le village n'ont pas les moyens d'acheter des produits venant de l'extérieur. L'alimentation est peu équilibrée car les bénéficiaires n'ont pas les moyens de s'acheter des fruits et légumes tout au long de l'année. La finalité du projet mené à Saré Mary est de pouvoir venir en aide à ces femmes en leur permettant de nourrir leur famille, d'avoir à la fois une activité rémunératrice et de sortir peu à peu de la pauvreté. Le projet mis en place permet aux bénéficiaires d'avoir à leur disposition un terrain agricole, des infrastructures agricoles et une formation agricole leur permettant d'acquérir de nouveaux savoir-faire et une certaine autonomie. La mise en place de ce projet soulève plusieurs problématiques liées à l'accès à l'eau, aux futures retombées et à l'efficacité des infrastructures. L'eau sera-t-elle suffisante pour alimenter 2 hectares de terrain cultivés ? Il faudra certainement prévoir d'augmenter la profondeur du puits dans les années à venir si le projet prend de l'ampleur. Nous tenons à rappeler qu'actuellement seul un quart du terrain est exploité. Où et comment seront stockés les légumes destinés à la vente ? Quels seront les moyens de transports utilisés par les bénéficiaires pour se rendre dans les marchés locaux ?

- **Cadre logique Saré Mary**

Titre du programme : Renforcement du GIE agricole de Saré Mary

Hiérarchie des objectifs	Résultats constatés ²	Indicateur	Activités	Moyens/Ressources annoncés	Moyens/Ressources constatés (en euros)
<p><u>Objectif 1 :</u></p> <p>Contribuer à l'accès de céréales, légumes frais, fruits et produits dérivés dans les villages et les villes du département de Vélingara et de la région de Kolda</p>	<p>- Objectif non atteint : 3 bassins agricoles construits</p>	<p>- Le nombre de bassins construits pour l'agriculture : 3 bassins</p>	<p>- Permettre une irrigation efficace des terres agricoles</p>	973 euros	807 euros ³
	<p>- Objectif atteint : magasin de stockage présent sur le site</p>	<p>- Les types et le nombre de produits stockés dans le magasin : 6 boites d'engrais, 23 arrosoirs, pelles, râtaux, tuyaux, brouettes, pioches, seaux</p>	<p>- Construire et équiper le magasin de stockage</p>	770 euros
	<p>- Objectif atteint concernant la construction : le puits, le château</p>	<p>- Le nombre de bénéficiaires qui utilisent le puits et le château d'eau :</p>	<p>- Construction du puits, du château d'eau et mise en place</p>	8118 euros	15 573.61 euros ⁴ (estimation faite à partir des factures présentées dans le

² Constats pendant la mission

³ Etude financière du projet de maraichage de l'ADASM (annexe 3)

⁴ Annexes du rapport final du renforcement du GIE agricole de Saré Mary (Devis entreprise sylla et frères saby/ devis société africaine de technologie)

	<p>d'eau et la motopompe (solaire) présents sur le site</p> <p>- Objectif non atteint : vente de produits agricoles dans les marchés locaux</p> <p>- Objectif dépassé : 2 hectares de terrain agricole protégé par un mur en parpaing</p> <p>- Objectif non atteint : Un seul emploi a été créé → le poste de technicien (le gérant exerce cette fonction en tant que bénévole il ne bénéficie donc d'aucun revenu)</p>	<p>60 bénéficiaires initialement prévus et annoncés mais 35 bénéficiaires constatés sur place</p> <p>- Indicateurs de ventes concernant la vente des produits agricoles</p> <p>- Superficie et type de terrain clôturé : 2 hectares/ mur en parpaing</p> <p>- Nombre d'emplois créés : 1</p>	<p>d'une motopompe (solaire)</p> <p>- Vente de produits agricoles dans les marchés locaux (Diaobé, Manda douane) :</p> <p>- Sécuriser les zones agricoles</p> <p>- Entretien et gérer les infrastructures et l'organisation mises en place</p>	<p>.....</p> <p>7000 euros</p> <p>61 euros par mois pendant 12 mois</p>	<p>rapport final du renforcement du GIE agricole de Saré Mary)</p> <p>- Non évaluable (les récoltes n'avaient pas débuté au moment de la mission)</p> <p>7995.94 euros⁵</p> <p>- Non évaluable (il s'agit d'une information que nous n'avons pas pu vérifier : aucune information</p>
--	--	--	--	---	--

⁵ Annexes du rapport final du renforcement du GIE agricole de Saré Mari (devis clôture)

					concernant le revenu perçu par le technicien)
Objectif 2 : Créer des revenus pour les femmes et les jeunes (les bénéficiaires) qui travaillent dans la Coopérative Maraîchère	- Objectif non atteint : formation des bénéficiaires - Objectif non atteint : Création de revenus pour les bénéficiaires	- Indicateurs sur les revenus perçus par les bénéficiaires (montant, taux de satisfaction par rapport aux revenus perçus)	- Effectuer des formations en création de micro entreprises rurales - Mise en place d'une ligne de microcrédit pour financer les besoins en fonds de roulement des bénéficiaires	2144 euros 	- Non évaluable : Non constaté sur place - Non évaluable : Non constaté sur place
	- Objectif partiellement atteint : Assurer l'autosuffisance alimentaire à Saré Mary	- Nombre de personnes bénéficiant de l'agriculture familiale	- Production agricole, utilisation de procédés agricoles plus productifs et respectueux de l'environnement	- Formation des bénéficiaires	- Non évaluable : Aucune récolte effectuée au moment de la mission

<p>Objectif 3 :</p> <p>Améliorer l'image de l'agriculture familiale en milieu rural et en ville</p>	<p>- Objectif non atteint :</p> <p>Amélioration de l'image de l'agriculture familiale en milieu rural et en ville</p>	<p>- Données qualitatives sur l'utilité et les avantages de l'agriculture familiale</p> <p>-Les types d'actions de communication menés et les retombés</p>	<p>- Action de communication à chaque récolte.</p> <p>- Rédaction d'un article de presse</p> <p>- Prise de contact avec la radio locale et les autres médias locaux</p>	<p>500 euros</p>	<p>- Non évaluable : Non constaté sur place</p>
--	--	--	---	------------------	---

- Critères d'évaluation Saré Mary

Titre du programme : Renforcement du GIE agricole de Saré Mary

Critères	Indicateurs	Réponses à partir des informations relevées sur le terrain
<p><u>Pertinence</u> :</p> <p>Le projet répond-t-il aux besoins des bénéficiaires, de la population ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bénéficiaires satisfaits du projet • Bénéfices et retombés des formations • Degré d'implication des partenaires locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Non évaluable (aucune récolte effectuée) • Non évaluable (aucune récolte effectuée) • Le conseil départemental de Velingara a fourni les outils et les semences (arrosoirs, engrais, râteaux etc)
<p><u>Cohérence</u> :</p> <p>Les activités prévues dans le projet permettent-ils d'atteindre les objectifs fixés ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les types d'infrastructures mis en place • Le profil des personnes bénéficiaires de revenus (Sexe, âge etc...) • Types de formation proposés aux bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un puits, mise en place d'une motopompe, d'un château d'eau, et de 4 bassins pour l'irrigation • Les femmes (mères de familles) • Formation agricole et formation en maîtrise des techniques respectueuses de l'environnement

<p><u>Efficienc</u> :</p> <p>Les ressources ont-elles été bien mobilisées ? Les résultats ont-ils été obtenus ? Dans quelles conditions de qualités, de coûts, et de délais ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Le coût d'installation des infrastructures ● Le coût d'entretien des infrastructures ● Le temps nécessaire pour mettre en place les infrastructures (les délais ont-ils été respectés ?) ● Indicateurs qualitatifs sur la qualité des formations 	<ul style="list-style-type: none"> ● 16 449 euros (1 puits, 1 motopompe, 1 château d'eau, 3 bassins) ● Non évaluable (manque d'informations) ● 2 mois de retard (retard approximatif) ⁶ ● Une seule formation suivi : sur 35 bénéficiaires interrogées <ul style="list-style-type: none"> - 14 femmes attribuent une note de 10/10 à la formation, - 8 femmes attribuent une note de 9/10 - 9 femmes attribuent une note de 6/10 - 3 femmes attribuent une note de 5/10 - 1 femme attribue une note de 3/10

⁶ Les premières récoltes étaient prévues pour le mois d'avril

<p><u>Pérennité :</u></p> <p>Le programme peut-il être viable dans le temps ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Le nombre d'installations prévues ● Les nouvelles actions inscrites dans le cadre du développement agricole à Saré Mary ● Le nombre de nouveaux bénéficiaires et partenaires que l'ADASM souhaite intégrer dans le projet (toucher une cible plus étendue ?) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Création d'un local de stockage pour la production - Nombre d'installations actuelles insuffisant pour satisfaire les besoins de tous les bénéficiaires ● Penser à un moyen de déplacement pour se rendre dans les marchés locaux ● Aucune estimation faite
--	--	--

Source : Rapport final du renforcement du GIE agricole de Saré Mary (convention de partenariat 2015) + constats suite à la mission (Saré mary)

- **Commentaire des critères d'évaluation du projet de l'ADASM**

Pertinence : En termes de pertinence nous avons remarqué que les infrastructures mises en place dans le cadre du projet de l'ADASM sont bien en adéquation avec les besoins de la population. La mise à disposition d'un terrain et d'un système d'irrigation permettant le développement d'une activité agricole renforcera l'autosuffisance alimentaire si le projet est mené à terme. D'ailleurs sur ce point après notre retour de mission nous avons pu avoir des retours par rapport à l'avancement du projet et il s'avère que les premières récoltes ont déjà été effectuées (cf annexe 19). Par ailleurs la formation suivie par les bénéficiaires leur permet d'acquérir de nouveaux savoirs faire agricoles qui les rendront beaucoup plus autonomes. La formation agricole ainsi que la formation en techniques respectueuses de l'environnement est assurée par le technicien monsieur Pape Samba Ndaye. Au cours d'un entretien il a indiqué que « les anciennes techniques agricoles utilisées par les bénéficiaires n'étaient pas productives... ». Les bénéficiaires ont déjà tenté plusieurs fois de travailler la terre mais ils n'ont jamais pu bénéficier des récoltes car selon lui les méthodes agricoles utilisées n'étaient pas les bonnes et les anciens terrains n'étaient pas fertiles.

Cohérence : Les activités et infrastructures prévues dans le projet permettent bien d'atteindre les objectifs fixés car il s'agit d'infrastructures fonctionnant à l'énergie solaire, une énergie qui est gratuite pour les bénéficiaires, ce qui rend donc l'accès à l'eau gratuit. Par exemple le dernier projet agricole mené à Saré Mary a échoué. Le prélèvement de l'eau se faisait grâce à un groupe électrogène qui fonctionnait à l'énergie fossile. De plus l'eau distribuée était payante, les bénéficiaires payaient 300 FCFA par mois l'accès à l'eau. Ce qui rendait difficile le développement du projet en question. La question de l'accès à l'eau et aux infrastructures adéquates est donc ici un point très important, permettre aux bénéficiaires d'acquérir des infrastructures qui fonctionnent à l'énergie renouvelable dont ils disposent gratuitement rend le projet beaucoup plus crédible. De plus les principales cibles du projet sont les femmes, cela s'inscrit clairement dans la logique et la culture de la région. A Saré Mary ce sont les femmes qui ont le devoir de gérer le foyer familial et d'alimenter la famille. Les terres agricoles vont donc leur permettre de bénéficier de denrées alimentaires à proximité de chez elles et d'un revenu grâce aux surplus de la production.

Ancien terrain cultivé



Source : Anolia Roussot

Terrain cultivé aujourd'hui



Source : Anolia Roussot

Efficacité : Etant donné que les retombées principales du projet supposent la production et la vente de produits agricoles, et que la première campagne de production agricole n'avait pas encore eu lieu au moment de notre mission, l'efficacité du projet n'est pas encore évaluable. Nous avons pu faire une estimation approximative des revenus perçus actuellement par les bénéficiaires. Cette dernière pourra éventuellement être utile dans le contexte d'une future évaluation du projet, une fois la première campagne agricole réalisée (cf annexe). L'objectif sera alors de comparer nos estimations de revenus avant-projet aux retombées financières issues des ventes réalisées grâce aux récoltes. En ce qui concerne le nombre de bénéficiaires, alors qu'il en était prévu 60, nous avons pu constater sur place que seuls 35 bénéficiaires étaient impliqués dans le projet. Il convient ici de noter que nous n'avons pas pu avoir accès à un registre nous permettant de connaître le nombre exact de personne bénéficiant de ce projet. Les 35 personnes rencontrées ne correspondent donc certainement pas au nombre total de bénéficiaires. Par ailleurs les objectifs intermédiaires concernant la mise en place des infrastructures ont tous été atteints mise à part l'installation du système de goutte à goutte et celle des bassins. En effet 4 bassins étaient prévus et nous en avons constaté 3 sur place, ce qui soulève un problème assez important en termes de disponibilité de l'eau.

Efficienc : En termes d'efficience nous avons pu constater que globalement les ressources dont disposait l'ADASM ont plutôt été bien mobilisées. Il existe cependant quelques écarts concernant le nombre de bassin prévu, le nombre de bénéficiaires censé jouir de ce projet ainsi que le nombre de formations suivi par ces derniers. Suite aux entretiens que nous avons menés auprès des femmes présentes sur place, un tel écart entre le nombre de bénéficiaires prévu et le nombre de bénéficiaires constaté sur place s'explique par une démotivation et un découragement de la part des bénéficiaires non investis dans le projet. Diem Koumba, femme au foyer et bénéficiaire du projet nous a confié que : « *Certains projets agricoles ont été mis en place à Saré Mary mais ils tous échoués. Nous nous sommes beaucoup investies dans le dernier projet agricole par exemple mais nous n'avons pu faire aucune récolte car les légumes que nous avons plantés n'ont pas poussé correctement. C'est la raison pour laquelle tous les bénéficiaires ne participent pas au projet, ils ne sont pas très optimistes et pensent que celui-ci va échouer comme tous les autres ... Mais je ne suis pas du même avis car aujourd'hui nous sommes formés et nous avons un suivi alors qu'avant ils construisaient juste les infrastructures et on se débrouillait avec.* ». Nous avons en effet pu constater que les bénéficiaires s'impliquant dans le projet étaient suivis par le technicien qui est à la fois le formateur de ces derniers.

Parcelles après labourage 12/04/2017



Source : Anolia Roussot

Photos post évaluation 18/05/2017



Source : Samba Ndaye

Il est également important de prendre en compte l'efficience liée aux installations. Par exemple les 35 bénéficiaires ne peuvent pas toutes utiliser l'eau en une seule fois car les bassins se vident très rapidement et il faut attendre quelques heures avant que les bassins se remplissent à nouveau. De plus si le ciel est nuageux la motopompe ne fonctionne pas et les bassins restent vides.

Bassin rempli



Source : Anolia Roussot

Résultat après 30 minutes d'utilisation



Source : Anolia Roussot

D'autre part selon Monsieur Balde Ibrahim (gérant du projet) le retard que le projet a connu est dû à des aides financières perçues à différentes périodes de l'année. De ce fait certaines constructions mettent plus de temps que prévu car elles ne sont poursuivies que lorsque l'ADASM perçoit suffisamment d'argent pour les mener à terme (comme nous l'avons expliqué précédemment dans la partie « Déroulement de la mission... »).

Pérennité : En ce qui concerne la viabilité du projet il est important de préciser que pour qu'elle soit assurée certains aspects du projet doivent être pris en compte. A noter que le nombre d'installation actuel est insuffisant pour répondre aux besoins de l'ensemble des bénéficiaires. Par exemple, une fois que les premières récoltes seront effectuées (les informations obtenues après notre retour de mission confirment que les premières récoltes ont eu lieu) aucun emplacement n'est prévu pour assurer le stockage des légumes qui seront destinés à la vente. Par ailleurs en termes de logistique aucun moyen de déplacement n'est encore prévu pour transporter les denrées alimentaires dans les marchés locaux. Pour se rendre au marché le plus proche il faut compter plusieurs heures de marche selon les personnes interrogées. Nous avons également pu remarquer sur place qu'il existe déjà un problème lié à l'eau. Le nombre de bassins actuel est presque insuffisant pour assurer le besoin en eau des terres cultivées, les bénéficiaires doivent attendre plusieurs heures avant que les bassins se remplissent à nouveau. De plus la motopompe est dotée d'un système qui fonctionne grâce à l'énergie solaire, ce système ne dispose pas d'un fonctionnement qui lui permet de stocker l'énergie solaire absorbée. Ce qui signifie que cette dernière fonctionne uniquement quand il y a du soleil, à Saré Mary le ciel est souvent nuageux malgré la chaleur, ce qui devient très rapidement problématique. La période de l'hivernage risque de renforcer cette difficulté car d'après les propos du technicien/formateur monsieur Samba Ndaye « pendant l'hivernage dans la région le ciel est très nuageux mais il ne pleut pas tout le temps ».

- **Recommandations**

Suite aux constats que nous avons pu faire sur place nous jugeons utile de suggérer quelques recommandations concernant la viabilité et le bon déroulement du projet. Tout d'abord nous allons commencer par les problématiques liées aux infrastructures ; la viabilité de ce projet dépend particulièrement de l'accès à l'eau. Aujourd'hui les infrastructures dont bénéficient les femmes qui travaillent sur le projet suffisent tout juste à satisfaire les besoins en eau. Nous tenons à rappeler que le projet est initialement prévu pour répondre aux besoins de 60 bénéficiaires. Le terrain qui leur est accordé fait au total 2 hectares, actuellement seul un quart du terrain est utilisé pour l'exploitation agricole. La plupart des femmes que nous avons interrogé s'inquiètent par rapport aux retombés du projet à long terme. Tenning Sabaly (femme au foyer): « ... *Actuellement toutes les femmes ne sont pas présentes sur le terrain car elles pensent que c'est une perte de temps. Mais lorsque nous auront effectué la première récolte, elles voudront se joindre à nous et le nombre de bénéficiaire va certainement augmenter dans les mois à venir. Malheureusement nous rencontrons déjà des problèmes d'eau en exploitant si peu de parcelles, vous voyez bien les bassins mettent beaucoup de temps à se remplir, on se demande ce que ça va être plus tard* ».

Initialement il était prévu que 4 bassins soient construits et actuellement seuls 3 sont présents sur le terrain. Le technicien formateur monsieur Pape Samba Ndiaye nous a informé qu'il avait précisé au gérant qu'il faudrait au minimum 6 bassins pour mener à bien le projet. Cependant une fois arrivé sur place il s'est rendu compte que seuls trois bassins ont été construits. Pour essayer de contrer le problème lié à l'eau il serait primordial de mettre en place le système goutte à goutte initialement prévu, afin d'optimiser l'utilisation de la ressource en eau. Comme nous l'avons mentionné précédemment les bassins apparaissent aujourd'hui de taille insuffisante car le système goutte à goutte n'a pas été réalisé. La solution serait donc de mettre en place ce système et/ou d'augmenter le nombre de bassins. Il faudrait également certainement prévoir d'ajouter au système solaire un autre mécanisme qui permettrait de stocker l'énergie produite afin de ne pas être totalement dépendant de la météo.

D'autre part les réservoirs situés au-dessus du château d'eau (comme nous pouvons le voir ci-dessous) sont également trop petits pour satisfaire les besoins futurs en eau. Selon Monsieur Samba Ndiaye ces deux réservoirs sont beaucoup trop petits pour permettre d'alimenter un terrain d'une superficie de 2 hectares. Il faudrait de ce fait également penser à investir dans l'achat d'un réservoir beaucoup plus volumineux.



Source : Anolia Roussot

Il faudrait envisager aussi de créer un magasin de stockage afin de stocker les produits dédiés à la vente dans les marchés locaux. La question de la sécurité est également un point à aborder car le terrain se situe juste avant l'entrée du village il est donc facilement accessible. Le mur qui a été construit est très utile pour lutter contre l'invasion d'espèces indésirables mais pas contre le vol. Une fois que les légumes auront poussé il faudra penser à faire appel à un gardien pour sécuriser le terrain pendant la nuit.

PARTIE II : Construction d'un centre culturel à Ziguinchor

• Description du projet du centre culturel à Ziguinchor

À Ziguinchor les travaux du projet ont débuté en 2013. C'est à partir de 2016 que l'YCID a commencé à contribuer à la réalisation des projets. Les aides financières s'élevaient à 15 000€ entre 2016 et 2017 et une contribution totale de 69 475 pour le projet initial signé en 2012 et de 70 091€ à partir de 2015, lors d'une nouvelle convention de partenariat, le projet aura donc bénéficié de deux subventions. Cela dit, le projet de l'association Arts et Culture Pour Tous consiste à construire une salle de spectacle, une bibliothèque multimédia en géo-béton, une case en impluvium pour les résidences d'artistes, des bureaux, une salle de réception en matériaux traditionnels et une cafétéria de plein air. Dans le projet initial, il s'agissait de mettre en œuvre le projet par voie de bénévolat en roulement, dans le rapport intermédiaire que nous avons reçu 122 bénévoles ont participé à la réalisation du projet. Cependant sur le terrain nous avons constaté que le bénévolat ne faisait plus partie du projet.

Le centre culturel a également connu de nombreux retards et des problèmes locaux. À travers des enquêtes par questionnaire, administré auprès des personnes que nous avons pu rencontrer sur place, nous avons isolé les différentes causes de ces retards et problèmes qu'a rencontré le projet au Sénégal ainsi que nos recommandations sur ce projet.

• Localisation du projet « Arts et Culture Pour Tous »



Source : Carte de Nohria Retiel – RFI/ Ajout de Roukia Said Hachim

● Déroulement de la mission à Ziguinchor

Dans l'optique d'obtenir des informations concernant l'état d'avancement du projet du centre culturel à Diabir, Ziguinchor ; nous avons pris contact avec le chef de projet du centre culturel (Mr Omar Camara). Lorsque nous sommes arrivées à Ziguinchor, les habitants étaient en train de préparer la fête de pâques, de ce fait nous avons rencontré peu de personnes durant la mission sur ce terrain. Nous avons tout d'abord rendu visite aux premières personnes disponibles et susceptibles de répondre à nos questions, nous avons donc procédé par questionnaires dont nous avons retiré des données qualitatives mais également quantitatives (tableau 1). Mr Camara et les quelques personnes rencontrées nous ont fourni les informations susceptibles de nous aider à comprendre les raisons des nombreux retards liés au projet. Par ailleurs, nous avons constaté que les 300 bénévoles mentionnés dans la convention de partenariat entre l'YCID et l'association Arts et Culture pour Tous ainsi que les 122 mentionnés dans le rapport intermédiaire ne sont plus engagés sur le chantier ; seules 5 personnes participent à la réalisation du projet. Suite à des disputes entre les bénévoles et des vols de matériaux de construction, le chef de projet (Mr Camara) a renvoyé les bénévoles et n'en a conservé que quelques-uns par convention et prise en charge or, la rémunération des bénévoles entre en contradiction avec la notion de bénévolat (Annexe 7) :

- 3 personnes sont chargées de la construction des briques en géo béton
- 1 personne est chargée de la coordination du projet lorsque le chef de projet n'est pas sur les lieux (Moussa Camara, fils d'Omar Camara)
- Et un maçon est en charge de la construction des installations.



Source : Roukia Said Hachim



Source : Roukia Said Hachim

Ces nombreux problèmes sont dus notamment aux saisons des pluies, aux prix des matériaux de construction mais également aux vols de matériaux servant à la construction des installations prévues pour le projet. Un temps de pause a également été fait durant toute l'année 2015. De plus, nous avons pu constater contrairement à ce que nous pensions que le centre culturel n'est pas créé mais en cours de construction. Il a donc fallu adapter nos questions à la situation sur le

terrain. Nous avons notamment relevé avec les informations issues des questionnaires que les retards du projet du centre culturel à Ziguinchor sont dus aux disputes entre bénévoles et aux nombreux vols de matériaux de construction. Les vols ont commencé à se produire à partir de l'année 2015 (2 ans après le lancement du projet). Suite à cela, les bénévoles furent renvoyés et monsieur Omar Camara a fait le choix de faire appel à du personnel qualifié pour assurer la poursuite des travaux. Par ailleurs, avec les informations que l'on a pu relever, nous avons réalisé un tableau récapitulant les matériaux volés, la quantité, ainsi que les coûts de ces matériaux et également estimé la valeur totale des pertes, en francs CFA et en euros, des biens volés sur le chantier.

Tableau 1 : Les vols du centre culturel à Diabir, Ziguinchor :

Liste des matériaux volés sur le terrain

Noms et nombres de matériels volés	Prix en Franc CFA	Prix en Euro
7 tonnes de ciment (dont 1t coûte 85 000 FCA)	595 000 FCA	907.072 €
3 paquets de fer (dont 1 paquet coûte 45 000 FCA)	135 000 FCA	205.806 €
3 matelas (dont 1 coûte 20 000 FCA)	60 000 FCA	91.469 €
12 planches pour coffrage (dont 1 coûte 6 500 FCA)	78 000 FCA	118.91 €
3 lampes solaires (dont 1 coûte 19 000 FCA) et dont 2 ont été retrouvés	19 000 FCA	30 €
Total des pertes	887 000 FCA	1352.22 €

Source : auteurs à partir de données relevées par questionnaire auprès de Mr Camara, chef de projet

● **Méthodologie et difficultés rencontrées**

Nous avons préparé des questionnaires qualitatifs pour le projet du centre culturel à Ziguinchor, trois questionnaires en tout (un qui concernait les bénéficiaires, un questionnaire pour le chef de projet concernant la gestion et l'organisation de l'association Z'ARTS et un questionnaire pour les artistes). Nous avons dû modifier ces questionnaires au vu de la situation sur les lieux. En effet dans les rapports que nous avons reçus, nous avons connaissance que le centre culturel était créé et comportait les différentes structures qui devaient être construites, ce qui n'était pas le cas. Lorsque nous sommes arrivés sur le terrain nous avons constaté que la population était en période de fête (la fête de paques), ce qui rendait beaucoup d'entre eux indisponibles. Il nous a fallu chercher parmi les bénéficiaires, ceux qui voulaient bien répondre à nos questions et qui seraient disponibles pour le faire. Cela a été une des premières difficultés que nous avons rencontrées, la seconde a été la non réalisation du projet comme il était convenu dans les rapports étudiés. De plus, nous avons rencontrés un autre frein quant à la récolte des informations sur le terrain, notamment en ce qui concerne les sommes attribués par l'YCID et le département des Yvelines pour chaque structure construite. N'ayant pas constaté de carnet de compte répertoriant tous les montants qui auraient été distribués dans chaque infrastructure.

Cependant, nous avons récolté la plupart des informations reçus à travers nos questionnaires et les réponses de M. Camara concernant la gestion du projet. Nous pouvons donc poser une limite quant à ces informations dans le sens où certaines informations ne peuvent être prouvées concrètement, notamment en ce qui concerne le vol des matériaux de construction. En effet, il y a eu des rumeurs sur le sujet mais aucune plainte ne faisant office de justificatif, ou de réelle condamnation des personnes liés à ces vols. Par ailleurs nous ne pouvons dire s'il existe un réel document comptable. En effet, monsieur Camara détient un carnet où il nous a semblé noter de nombreux sommes liés à des dépenses faites au cours de l'année 2016-2017. Cependant, l'illisibilité et l'incompréhension de certains documents ne nous a pas permis d'identifier concrètement à quoi ont servi certaines sommes. Nous avons donc pu identifier combien a coûté la case à impluvium soit, 12 257€, des dépenses totales s'élevant à 20 355€ et 649€ en tant qu'apport de monsieur Camara.

Le jour de notre départ pour la capitale (Dakar), le 18 avril 2017, nous avons assisté à un point de presse qui accueillait M. Camara et différents représentants (Annexe, liste des personnes rencontrées). Nous avons constaté l'implication de ces représentants de manière seulement moral et physique (il aide à la communication du projet sur les réseaux sociaux) ; aucune aide financière n'est accordée à l'association Z'ARTS de leur part ni de la part de l'Etat qui ne s'intéresse pas à ce genre de projet, ce qui aiderait grandement à l'avancée du projet. Moustapha

Tambadou, le consultant expert culturel que nous avons rencontré ce jour-là a dit lui-même : « au Sénégal, le marché des arts est inexistant... l'Etat ne met pas d'argent dans les événements culturels mais dans les services, oui ».

● **Calendrier de mission à Ziguinchor**

Date	Personnes interrogées
15 avril 2017	Questionnaire auprès du chef de projet
15 avril 2017	Questionnaire auprès de bénéficiaires (3 personnes)
16 avril 2017	Questionnaire auprès du prestataire de service et d'un agent du ministère de la communication et de la culture
17 avril 2017	Questionnaire auprès de bénéficiaires (2 personnes)
18 avril 2017	Questionnaire auprès de représentants du ministère de la culture

● **Tableau de contrôle des réalisations**

Dossier initial	Rapport final/Intermédiaire	Visite de terrain	Ecart rapport final/Visite de terrain
Un espace culturel est créé et comprend :	Un espace culturel est créé et comprend :	Centre culturel en cours de construction	Objectif partiellement atteint
Une case à impluvium de 12 chambres pour une résidence d'artistes,	Une case à impluvium de 12 chambres pour une résidence d'artistes,	La case à impluvium est en cours de construction	Objectif partiellement atteint
Une bibliothèque multimédia,	Une bibliothèque multimédia,	La bibliothèque est en cours de construction	Objectif partiellement atteint
Une cafétéria de plein air Une salle de spectacle	Deux cases individuelles,	2 installations supplémentaires ont été créées Pas de cafétéria construite ni de salle de spectacle, deux cases individuelles en cours de construction	Objectif initial non atteint
Des bureaux et une salle de réception	Un bureau et une salle de réception	Pas de bureau construit, une salle de réception	Objectif partiellement atteint
	Deux toilettes collectives	Pas de toilettes collectives, un puits a été foré	Objectif non atteint 1 installation supplémentaire a été créée pour la réalisation des briques en géo-béton
Mobilisation de 300 jeunes bénévoles en roulement pour la construction du projet	122 jeunes bénévoles ont été mobilisés et participent à la construction par roulement	Plus de bénévolat, mais des personnes engagées par convention pour travailler sur le projet (5 personnes)	Objectif non atteint
Personnel administratif, technique et de programmations culturelles formées	Formation des acteurs culturels et du personnel (6 personnes)	Pas de personnel administratif et de programmation culturelle formée	Objectif non atteint

• **Problématiques et finalités générales du projet à Ziguinchor**

La finalité du projet de construction du centre culturel à Ziguinchor est de permettre aux jeunes d'exprimer leur talent, aux femmes de s'émanciper dans le domaine de leur art et de fournir à la population un lieu qui favorise les rencontres et les opportunités de travail et notamment en s'inspirant du bénévolat traditionnel. Que devient le projet sans bénévolat ? Etant l'un des piliers du projet et n'étant pas actif cela pose un problème quant à la pertinence même du projet. Le projet continue donc sans bénévoles mais de manière ralentie.

Cependant de nombreuses problématiques viennent rejoindre les difficultés que rencontre le projet du centre culturel :

- Comment peut-on conduire le projet de façon anticipé ?

Dans ce domaine les deux parties doivent pouvoir anticiper tous les problèmes liés à la conduite du projet, contrôler les risques liés aux changements et organiser un nouveau processus de management de ce projet.

- Comment revoir la structure de bénévolat traditionnel ?

En proposant de responsabiliser les bénévoles, en leur offrant des opportunités d'expériences, faire en sorte qu'il se sente impliqué et intéressé par le projet.

- Comment l'Etat pourrait s'impliquer dans le projet ?

Il serait bien de fournir au ministère concerné un dossier qui récapitulerait le projet, ces atouts, pour la population et l'Etat lui-même, en terme culturel et économique.

● **Cadre logique Ziguinchor**

Titre du programme : Faciliter l'accès à la culture, aux arts et à l'artisanat à Ziguinchor

Hierarchie des objectifs	Résultats constatés⁷	Indicateurs	Activités	Moyens/Ressources annoncés	Moyens/Ressources constatés⁸
<u>Objectif 1 :</u> Créer les conditions de travail et de créativité pour les artistes et les jeunes talents en favorisant leurs échanges	- Objectif partiellement atteint : la bibliothèque est en cours de construction	- Nombre de bibliothèques construites pour le centre culturel		20 000 €	Non constaté (non évaluable)
	- Objectif partiellement atteint : la case à impluvium est en cours de construction	- Nombre de chambre construit (12 chambres en construction)	- Achat de matériaux de construction	12 257 €	12 257 €⁹
	- Objectif non atteint : aucun bureau n'est construit	- Nombre de bureau construit	- Réalisation de brique en géo-béton	-Non renseigné	Non constaté (non évaluable)

⁷ Résultats de mission à Ziguinchor

⁸ Relevé des documents de mission à Ziguinchor

⁹ Relevé du cahier de compte de Mr Camara

	<p>- Objectif non atteint : pas de salles de spectacle construit</p> <p>- Objectif atteint : une salle de réception construite</p>	<p>- Nombre de salle de spectacle construit</p> <p>- Nombre de salle de réception construite</p>	<p>- Achat de matériaux de construction</p> <p>- Réalisation de brique géo-béton</p>	<p>- Non renseigné</p> <p>- Non renseigné</p>	<p>Non constaté (non évaluable)</p> <p>- Non constaté (non évaluable)</p>
<p><u>Objectif 2 :</u></p> <p>Favoriser les liens sociaux de la population locale sur le territoire en créant les opportunités de leurs rencontres</p>	<p>- Objectif non atteint : pas de cafétéria construite</p>	<p>- Nombre de cafétéria construit</p>	<p>Sensibilisation depuis 2009 une fois par an avec et envers des jeunes au quartier de Diabir</p>	<p>- Non renseigné</p>	<p>- Non constaté (non évaluable)</p>

<p>Objectif 3 :</p> <p>Mobiliser la jeunesse au développement de son propre territoire en revisitant la notion de bénévolat traditionnel</p>	<p>- Objectif non atteint : seulement 5 personnes participent à la réalisation du projet, plus de bénévolat.</p>	<p>- Nombre de bénévoles qui ont été mobilisés</p>	<p>- Implication du personnel à la réalisation du projet</p> <p>- Construction dans le respect des matériaux traditionnels</p>	<p>- Pas de bénévoles engagés</p> <p>- Action de sensibilisation faite pendant les vacances d'été par Omar CAMARA à Ziguinchor et Dakar</p>	<p>Non évaluable (pas de contrat régulier, des conventions sont signés chaque année)</p>
<p>Objectif 4 :</p> <p>Favoriser l'accès des jeunes aux outils informatiques et à la culture</p>	<p>- Objectif non atteint (pas d'outils informatiques disponibles)</p>	<p>- Nombre d'outils informatiques disponibles</p> <p>- Taux de fréquentation de la bibliothèque</p>	<p>Non constaté (non évaluable)</p>	<p>- Pas d'outils informatiques disponibles</p> <p>- Pas de fréquentation de la bibliothèque</p>	<p>Non constaté (non évaluable)</p>

<p>Objectif 5 :</p> <p>Créer les conditions favorables à l'émancipation collective de l'artisanat des femmes</p>	<p>- Objectif non atteint : pas de personnel administratif, technique et de programmation culturelle formé</p>	<p>- Nombre d'organisation et exposition de l'art féminin</p> <p>- Nombre de personnel formé</p> <p>- Proportion de femmes fréquentant l'association</p>	<p>- Formation des acteurs culturels et du personnel (6 personnes)</p>	<p>- Formation par l'alliance franco-sénégalaise gratuitement sur le terrain dans leurs locaux (Non constaté)</p> <p>- Non constaté</p> <p>- 4 artistes femmes rencontrées ont manifestés leur intérêt pour le projet</p>	<p>- Non constaté (non évaluable)</p> <p>- Non constaté (non évaluable)</p> <p>- Non constaté (non évaluable)</p>
---	---	--	--	--	--

Source : auteurs à partir des informations relevées sur le terrain

● **Critères d'évaluation Ziguinchor**

Titre du programme : *Faciliter l'accès à la culture, aux arts et à l'artisanat à Ziguinchor*

Critères	Indicateurs	Réponses à partir des informations relevées sur le terrain
<p><u>Cohérence</u> :</p> <p>Les activités prévues dans le projet permettent-ils d'atteindre les objectifs fixés ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Les infrastructures construites ● Nombre de personnel sur place et de formateur (personnel sur place) ● Perception des bénéficiaires sur la création de l'association (liste des personnes rencontrées) 	<ul style="list-style-type: none"> ● une bibliothèque, une case à impluvium, deux cases individuelles (en cours de construction) et un puits ● non constaté (non évaluable) ● 4 artistes femmes rencontrés ont manifestés leur intérêt pour la création du centre culturel
<p><u>Pertinence</u> :</p> <p>Le projet répond-t-il aux besoins des bénéficiaires, de la population ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● L'accessibilité des installations pour tout le monde ● Retour sur investissement des partenaires locaux (Monsieur Camara partenaire avec l'investissement de ses propres fonds) ● Amélioration des conditions de travail des artistes 	<ul style="list-style-type: none"> ● 20-30 minutes pour accéder au centre à pied et environ 10 minutes en moto ● Non évaluable (pas de revenus du centre culturel n'est pas fonctionnel) ● Non évaluable (le centre culturel n'est pas fonctionnel)

<p><u>Efficacité :</u></p> <p>Les objectifs fixés ont-ils été atteint ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Effectif des personnes pouvant bénéficier du projet ● Nombre d'infrastructures construites ● Les conditions de construction des installations 	<ul style="list-style-type: none"> ● Non évaluable (carnet de fréquentation non existant, le projet n'est pas terminé) ● 2 infrastructures en cours de construction + 3 supplémentaires non prévu par la convention ● Retard de réalisation du projet en saison de pluie, plusieurs vols ont été constatés également
<p><u>Efficience :</u></p> <p>Les ressources ont-elles été bien mobilisées ? Les résultats ont-ils été obtenus, dans quelle condition de qualité, de coût et de délais ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Répartition du budget dans toutes les structures ● Adéquation entre résultats obtenus, le délai et les coûts 	<ul style="list-style-type: none"> ● Non évaluable (les données récoltées ne permettent pas de définir la somme exacte investit dans chaque structure) ● Non, matériaux volés ce qui a créé le ralentissement du projet et notamment la période de réception des virements (saison de pluie)
<p><u>Pérennité :</u></p> <p>Le programme peut-il être viable dans le temps ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Les éléments performants du projet ● La flexibilité du projet pour permettre de faire des ajustements 	<ul style="list-style-type: none"> ● Non évaluable (le centre culturel n'est pas fonctionnel) ● Pas assez constant pour faire des ajustements surtout quand il y a des freins comme la saison des pluies ou encore les vols fréquents ● Le programme ne peut être viable dans le temps dans ces conditions

Source : le binôme à partir des informations relevées sur le terrain

● **Commentaire des critères d'évaluation du projet**

Pertinence : Malgré le fait que le centre culturel ne soit pas fonctionnel, d'après les quelques personnes que l'on a pu interroger, ce projet serait un bien inestimable pour tout le monde car, ce serait un bénéfice culturel et éducatif pour les jeunes et les autres habitants. Durant les entretiens, les femmes artistes que nous avons interrogées, manifestaient largement cette envie de voir le centre culturel de Diabir voir le jour, **Mabintou Manga** « ce serait un lieu pour les femmes pour travailler, ça permettrait l'échange avec les autres artistes femmes, de nos idées et de nos savoir-faire » ; **Awa Sané N'diaye** « ça va nous aider à faire notre travail, avoir des clients n'est pas facile alors qu'avec le centre, il y aura plus de visibilité et de moyens » ; **Yama Sané** « c'est un bon projet car tout ce qui est fait c'est pour la culture, la culture de la Casamance ». Ce qui démontre effectivement le besoin de la population et de ces femmes à voir ce projet aboutir, même si pour certains le centre culturel se situerait à côté de leur domiciliation et pour d'autre le centre se situerait plus loin (20/30 minutes à pied). Cependant, le manque d'appropriation du projet initial par la population, les bénévoles, interroge la pertinence réelle du projet.

De plus, la question de la pertinence se pose dans la mesure où le chef de projet, Omar Camara peut être considéré comme seul partenaire local qui investit ses propres revenus dans le projet. On peut donc, dire que ce projet a été revisité partiellement pour en devenir presque privé. Cet investissement sur ses fonds personnels a commencé après les vols de matériels sur le terrain et notamment en ce qui concerne les versements des subventions, qui selon lui se font au même moment que la saison des pluies, ce qui freine également l'avancement de la réalisation du centre.

Cohérence : On peut constater que les infrastructures construites sur le terrain ne sont pas toutes conformes à ce qui était prévu au départ. En effet non seulement toutes les infrastructures ne sont pas réalisées (salle de spectacle, les bureaux, une salle de réception, la cafétéria de plein air) ; certains autres programmes qui avaient été prévu non plus (l'organisation de bénévolat traditionnel et la formation de 6 personnes), mais 3 trois autres infrastructures ont été ajoutées au projet (deux cases individuelles pour ajouter des chambres en plus et un puits). Par ailleurs on constate que cette non-conformité est en adéquation avec les nombreux retards du projet mais également des vols qui y ont été commis. La construction de ces infrastructures est importante pour que les habitants (les bénéficiaires directs) puissent en disposer ainsi que des artistes venus de partout dans le monde. Les problèmes jusqu'ici rencontrés ont fait que le projet ne permet pas d'atteindre les objectifs fixés. Le projet n'étant pas fonctionnel, aucune activité ne peut encore y être proposée.

Efficacité : Le centre culturel n'étant pas encore fonctionnel, nous ne pouvons pas véritablement évaluer son efficacité. Cela dit l'un des aspects de l'efficacité de ce projet est l'accessibilité du centre qui s'avère difficile pour certaines personnes.



En effet, l'accès au lieu se fait par la traversée d'une petite forêt, par un long chemin en terre. Certains aspects du projet en lui-même, qui était censé reposer sur le bénévolat traditionnel, n'ont pas fonctionné ; le bénévolat n'est plus de mise. En effet, lorsque le chef de projet n'est pas sur les lieux, c'est son fils qui dirige le projet. Nous avons également constaté que le chef de projet a pris la décision de ne plus stocker les matériaux dans le magasin prévu à cet effet, mais procède en récupérant dans les besoins de réalisation des infrastructures, le matériel directement chez le commerçant. D'après lui il s'agit de la seule méthode efficace aujourd'hui pour lutter contre le vol sur le site. Cependant un autre problème surgit quant aux vols des matériaux, les matériaux volés ont fait objet de recel auprès de certains « vieux » de la commune, cela poserait un problème au chef de projet de porter plainte, car cela entraînerait un conflit coutumier dans le village.

Efficience : En ce qui concerne l'efficience du projet, nous ne pouvons dire avec précision si les ressources ont été bien mobilisées. Entre autres, nous n'avons pas pu identifier les sommes qui ont été investies à la construction de chaque infrastructure pour ce projet. De plus, le chef de projet a déclaré ne pas avoir encore reçu la deuxième partie de la subvention. Nous avons tout de même pu constater des résultats concrets en ce qui concerne les coûts de certaines infrastructures (la bibliothèque qui aura coûté 12 257€, pour sa construction). Par ailleurs, les conditions de coût et de délais de réalisation total du projet ne sont pas réunies car, le projet depuis sa création a connu plusieurs retards et nous pouvons constater qu'il y a déjà un retard d'une année sur la finalisation du projet qui aurait dû se terminer en 2016.

Mais nous avons constaté également la ténacité du chef de projet à vouloir maintenir le projet en investissant par lui-même (annexe...) quand les conditions de coûts, des virements des subventions ne sont pas réunies au moment opportun.

Pérennité : Sur la pérennité du projet du centre culturel à Diabir, il nous faut prendre en considération tous les éléments de ce projet. En effet, il faut tenir compte du fait que le centre culturel est encore en construction et n'est pas fonctionnel. Il faut également tenir compte des vols perpétrés sur le site du centre, entre autres la non sécurisation du chantier peut poser un problème sur la viabilité du projet mais, le fait que le chef de projet (Omar Camara) ait pris la décision de n'acheter le matériel qu'au coup par coup s'avère être une solution pour lutter contre ces vols. L'implication de monsieur Camara est une preuve de la pérennité du projet mais il faut également prendre en compte le manque de moyens qui peut subvenir dans ce projet non seulement de la part de la coopération décentralisée, mais de l'Etat sénégalais qui ne donne pas beaucoup d'importance à ce genre de projet.

Le projet en soi ne peut être pérenne que dans des conditions favorables (de subventions régulières à des périodes propices à la construction des infrastructures et de prise en charge technique) et d'après les constats que nous avons pu faire sur le terrain, la pérennité du projet ne semble pas assurée. D'autre part, les vols, les retards, l'échec du bénévolat, sont autant d'éléments qui montrent le relatif isolement du chef de projet, alors que la pérennité du projet lui-même repose sur l'implication des bénéficiaires. De plus, on peut constater que ce projet repose sur **un seul homme (M. Omar Camara)**.

● **Recommandations**

D'après les recherches effectuées sur le terrain pour évaluer notamment l'état d'avancement du projet et sa viabilité, nous proposons des recommandations que nous soumettons à l'YCID et à l'association Arts et Culture pour Tous. Dans un premier temps en ce qui concerne les problèmes de retards de réalisation et de vols de matériel, ceux-ci s'observent par non prise en compte des saisons de pluies, qui empêche la continuité du projet. Quant aux vols c'est un problème lié au manque d'appropriation du projet par la population, et, comme l'échec du bénévolat, les vols sont des manifestations de cette difficulté majeure. Les retards qui en découlent interrogent ainsi la pérennité du projet.

Face à cette situation, nous proposons des recommandations à la maîtrise d'ouvrage et au maître d'œuvre :

- Il faudrait relancer l'appropriation du projet par la population locale en organisant des réunions de discussion, pourquoi pas une fête ou une cérémonie, en demandant aux vieux du village d'accorder leur soutien au projet et d'inciter les jeunes à la réalisation du projet.
- Compte tenu de l'importance des subventions attribuées, nous conseillons à l'YCID d'envoyer régulièrement un délégué afin de vérifier de la bonne utilisation de ces subventions et notamment de vérifier où en est le projet.
- Nous conseillons également à l'YCID d'exiger un document comptable de la part de l'association Arts et culture pour tous, afin de pouvoir déterminer quelle somme est utilisé pour quoi.
- En tenant compte des paramètres concernant l'avenir de ce projet, qui par conséquent pourrait être incertain, nous recommandons à l'YCID et également à l'association (Arts et Culture pour Tous), une étude d'impact sur les lieux car la zone est une zone forestière.
- Nous recommandons que pour l'association Arts et culture pour tous, il soit nécessaire de pouvoir suivre de manière concrète les dépenses correspondants aux différentes infrastructures, il doit donc pouvoir fournir en cas de nécessité dans le futur le livret de compte pour chaque structure.
- Nous recommandons également que les deux parties doivent communiquer sur tout ce qui est lié au projet, de cette manière les deux parties pourraient être plus solidaires et partager leurs expériences, leurs craintes afin de favoriser la réussite du projet.

• Conclusion

La mission effectuée dans le cadre de cette évaluation soulève de nombreuses questions en termes de développement économique, social mais aussi culturel en Casamance et plus particulièrement à Saré Mary et à Ziguinchor. Pour pouvoir mener un projet à bien il ne suffit pas d'avoir des sources de financement, la réussite d'un projet dépend principalement de l'implication et de la motivation des bénéficiaires. Nous avons pu le constater lors de notre évaluation sur le terrain. L'implication des bénéficiaires dans le projet mené à Saré Mary est beaucoup plus importante que dans le cas du projet mené par l'association Arts et Culture pour Tous à Ziguinchor. Les bénéficiaires du projet à Saré Mary se sont approprié le projet en participant activement aux activités agricoles (en étant présents lors des réunions, en se rendant tous les jours sur le terrain pour travailler la terre etc...). Concernant le projet culturel de Ziguinchor nous pouvons constater qu'aujourd'hui seules quelques personnes sont vraiment impliquées dans le projet, les principaux bénéficiaires ne sont plus investis dans la mise en place du projet depuis les derniers vols perpétrés sur place. Il faudrait davantage travailler sur la communication et interroger la population concernant leur besoin en termes de développement culturel et social dans leur région. Le projet en question est bien évidemment intéressant et très porteur de sens cependant il ne suffit pas de construire un projet pour la population pour assurer sa réussite, le projet doit être construit avec la population. Il serait donc intéressant de poursuivre le projet en prenant davantage en compte les besoins des « bénéficiaires » du projet et certaines caractéristiques propres à la région.

Ce présent rapport se veut une contribution aux éventuelles prises de décision en lien avec les deux projets. Nous souhaitons que notre mission de terrain inspire une nouvelle coopération entre les deux parties concernant le futur des projets.

Annexe 1 : Charte Yvelinoise projet Saré mary

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES N°2016-CEMOTEV



Annexe 3- Questionnaire « Charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale ».

	Oui	Non	En partie	Sans objet	Commentaires
1- Connaître l'environnement					
La conception du projet a-t-elle tenu compte des documents nationaux de politique sectorielle ?				X	
Le projet a-t-il été inscrit dans les documents de planification locale du développement ?	X				
L'acteur yvelinois a-t-il tenu compte des habitudes et comportements locaux dans la conception du projet ?	X				
2- Clarifier le besoin					
Le besoin auquel le projet répond vous paraît-il clairement établi et pertinent ?	X				
Les bénéficiaires directs ont-ils été bien identifiés au départ ?	X				
Ces bénéficiaires directs ont-ils été consultés dans la conception du projet ?	X				
3- Proposer un service					
Les coûts de fonctionnement et de maintenance du projet ont-ils été pris en compte dans le cadre de la conception du projet ?	X				
Le financement des coûts de fonctionnement du projet est-il bien intégré et permet-il un fonctionnement adéquat ?			X		
Le gestionnaire du projet à l'issue de l'intervention de l'acteur yvelinois est-il bien identifié ?	X				

15

GIP « Yvelines coopération internationale et développement » - 3 rue de Fontenay - 78000 VERSAILLES (France)
Mail : gipycid@yvelines.fr / Tél : +33 (0)1 39 07 79 94

**CAHIER DES CLAUSES
ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES
N°2016-CEMOTEV**



	Oui	Non	En partie	Sans objet	Commentaires
4- Adapter la réponse					
Le coût de fonctionnement du projet vous paraît-il adapté aux capacités contributives locales ?	X				
Selon vous, existait-il d'autres façons de répondre au besoin ? Si oui, ces façons ont-elles été étudiées ?		X			
5- Partager les responsabilités					
Les rapports entre l'acteur yvelinois et le gestionnaire local ont-ils été définis clairement et précisément dans une convention ?	X				
Les responsabilités du gestionnaire local vous semblent-elles claires ?	X				
Si d'autres intervenants ont des responsabilités dans la mise en œuvre du projet, leur rôle vous paraît-il correctement défini ?	X				
6- S'appuyer sur les ressources humaines					
Les compétences techniques du gestionnaire vous semblent-elles correspondre aux responsabilités qu'il exerce ?	X				
Les actions de formation prévues dans le projet ont-elles été suffisantes ?			X		Formations en gestion de micros entreprises nécessaires
La sensibilisation des bénéficiaires vous paraît-elle suffisante ?	X				
7- Respecter les autorités					
Le projet a-t-il obtenu toutes les autorisations administratives nécessaires ?	X				
Les autorités locales ont-elles été correctement associées à la mise en œuvre du				X	

16

**CAHIER DES CLAUSES
ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES
N°2016-CEMOTEV**



	Oui	Non	En partie	Sans objet	Commentaires
projet ?					
8- Savoir innover					
Les technologies nouvelles introduites par le projet vous semblent-elles maîtrisées par le gestionnaire local ?	X				
La modification des comportements sociaux induite chez les bénéficiaires par le projet vous semble-t-elle durable ?	X				
9- Renforcer l'impact local					
Les achats ont-ils été réalisés auprès des fournisseurs locaux ?	X				
La valorisation du projet auprès des populations vous semble-t-elle avoir été faite de façon appropriée ?	X				
10- Réunir les conditions préalables					
Les titres de propriété sur les terrains et les infrastructures vous semblent-ils correctement établis ?	X				
Les contributions locales attendues pour le financement du projet ont-elles bien été mobilisées ?	X				
11- Gérer avec rigueur					
Avez-vous pu consulter la comptabilité spécifique au projet ?			X		Manque d'accès à certains documents comptables
Le gestionnaire local tient-il aujourd'hui une comptabilité claire et séparée ?				X	
Les justificatifs que vous avez pu consulter vous semblent-ils adéquats et sont-ils correctement archivés ?	X				
12- Valider la pérennité					
L'acteur yvelinois est-il revenu sur le terrain à					

17

**CAHIER DES CLAUSES
ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES
N°2016-CEMOTEV**



	Oui	Non	En partie	Sans objet	Commentaires
l'issue du projet pour en faire le bilan ?				X	
Les conditions de pérennisation de ce projet vous paraissent-elles réunies ?			X		

Annexe 2 : Fiche d'identité des personnes interrogées (Saré Mary)

FONCTION	REVENUS ¹⁰	NOM/PRENOM	Sexe
Technicien/Formateur		PAPE SAMBA Ndjaye	M
Secrétaire municipal / Gérant (bénévole)		BALDE Ibrahim	M
Agricultrice/ Commerçante (juillet à septembre)	60 000 FCFA / juil- sept	WAGNE Salimatou	F
Agricultrice/ Commerçante (juillet à septembre)	90 000 FCFA / juil- sept	BALDE Hadja	F
Femme au foyer		SAGNA Haby	F
Femme au foyer		COULIBALLY Mariama	F
Agricultrice/ Commerçante (juillet à septembre)	80 000 FCFA/ juil- sept	WIANG Oumou	F
Femme au foyer		DIALLO Aïssatou	F
Agricultrice/ Commerçante (juillet à septembre)	90 000 FCFA/ juil- sept	BALDE Coumba	F
Agricultrice/ Commerçante (juillet à septembre)	105 000 FCFA / juil- sept	BA Fatoumata	F
Commerçante (vente de poisson fumé)		BOIRO Maimouna	F
Femme au foyer		DIALLO Sadio	F
Femme de ménage à l'hôpital		KOÏTA Dienalou	F
Femme au foyer		BALDI Fatou	F
Femme au foyer		SABALY Tenning	F
Commerçante (revente de légume) + fabrication et vente de savon	33 600 FCFA/mois	SY Maïmouna	F
Commerçante (juil-sept) + fabrication et vente de savon	75 000 FCFA/ juil- sept+10 000 FCFA/mois	BALDE Jina	F
Femme au foyer		BALDE Assanatou	F
Femme au foyer		BAH Adama	F
Femme au foyer		ADAMA Sogname	F
Femme au foyer		BALDE Fanta	F
Femme au foyer		GADIGUO Adama	F
Commerçante (revente de produits agricoles)	10 000 FCFA/mois	DIALLO Binetou	F
Femme au foyer		DIANG Aby	F
Restauratrice	30 000 FCFA/ mois	KANDE Assatou	F
Femme au foyer		CISSE Ouley	F
Femme au foyer		BARRY Dienaba	F

¹⁰ Suite à nos entretiens nous avons tenté de faire une estimation des revenus perçus par les bénéficiaires qui ont une activité professionnelle. A noter qu'il ne s'agit pas de revenus constants. Certaines de ces femmes par exemple perçoivent des revenus uniquement pendant la saison des arachides (juil-sept). Le revenu varie en fonction du nombre de personnes présentes dans une famille.

Femme au foyer		BALDE Maimouna	F
Femme au foyer		MBENGUE Houraye	F
Femme au foyer		DIENG Coumba	F
Femme au foyer		DIALLO Coumba	F
Commerçante (tient une petite boutique)	40 000 FCFA/ mois	DIAO Diabou	F
Commerçante (revente de produits agricoles)	8 000 FCFA/mois	DIAMKANA Aminata	F
Commerçante (juil-sept) + fabrication et vente de savon	150 000/ juil-sept	BA Hawa	F
Commerçante (revente de produits agricoles)	10 000 FCFA/ mois	DIALLO Aïssatou	F
Agricultrice + Commerçante (juil-sept)	80 000 FCFA/ juil-sept	DIALLO Hawa	F
Fabrication et vente de savon	30 000 FCFA/mois	BALDE Diabré	F

Annexe3 : Projet de maraichage l'ADASM

PROMOTEUR : ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE SARE MARY

ADRESSE : SARE MARY

CONTACT : MALICK DIA

EMAIL : saremary@hotmail.com

TEL : (00 221) 77 657 38 88/ (00 221) 77 550 62 87



PROJET DE MARAICHAGE DE L'A.D.A.S.M

Sare mary

Avril 2015

FICHE D'IDENTIFICATION

(CREATION)

I. IDENTIFICATION

PROJET COLLECTIF

Dénomination : Association pour le développement agricole de saré mary

Nombre de membres : H 15 F 06 TOTAL : 21

Date de création : 2010 (reconnue en 2010)

Statut : Association de développement

Identification du responsable : MALICK DIA, président de l'association

Adresse : saré mary, commune de kandia

Tel : 00 221 77 657 38 88 / 77 550 62 87

II. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Produits et services offerts : légumes frais (salade, chou, feuille de mente, aubergine, persil, gombo, poivron, oignon, navet rouge et blanc, carotte)

Local : inexistant (vente au niveau du périmètre maraicher et dans les marchés)

Equipement : 00

Personnel : 02

Montant de l'appui sollicité : 38 403,25€

Chiffre d'affaires par an avant la fin des amortissements : 1805,8€

III. PRINCIPALES CONTRAINTES RENCONTREES

- Cherté et rareté des légumes
- Malnutrition aigüe des enfants et femmes enceintes
- Pauvreté des ménages (moins de 2 dollars /jour)
- Analphabétisme grandissant
- Manque de formation des jeunes et des femmes

IV. APPUIS SOLLICITES

Les appuis sollicités sont les suivantes :

- Clôture du jardin
- Forage d'un puits hydraulique équipé d'une motopompe
- Construction d'un petit château d'eau
- Préparation du sol
- Installation d'un système goutte-à-goutte
- Appui en petit matériel d'exploitation, en semences et produits phytosanitaires
- Construction d'un magasin de stockage des matériaux d'exploitation
- Construction de cinq bassins

DEMANDE D'APPUI

I. INTRODUCTION

Les problèmes que ce jardin souhaite résoudre sont : l'insuffisance alimentaire qui persiste depuis un certain temps à cause des mauvaises récoltes dues à l'instabilité des pluies ; le manque d'activités génératrices de revenus : la malnutrition constatée chez les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de cinq ans.

Ce projet permettra de produire des légumes en hivernage et en contre saison froide. Ces cultures de grandes valeurs nutritives ont pour vocation d'une part d'améliorer les problèmes nutritionnels et d'autre part de procurer des revenus monétaires aux exploitants.

En effet, après la récolte des cultures d'hivernage, les agriculteurs bradent leurs productions pour payer les dettes et subvenir à leur besoin. Dès le mois d'avril, la période de soudure commence pendant laquelle le prix des denrées de base peut varier du simple au double. C'est alors que survient la tentation d'émigrer vers la ville ou l'Europe. Le projet vise à démontrer qu'une vie digne est possible sur place et qu'un épanouissement tant social qu'économique est réalisable.

Afin de pérenniser le potager et de développer d'autres activités lucratives, les bénéfices résultant de la vente des récoltes seront réinvestis en concertation avec les acteurs du projet. Ceci permettant à terme au projet d'évoluer en toute autonomie. Le solde servira de fond de crédit sans intérêt pour mener à bien d'autres activités.

II. PRESENTATION DU PROMOTEUR

A l'initiative d'un groupe de personnes établies au Sénégal et en France, notamment à Mantes-la-Jolie, désirant pratiquer des cultures maraichères, L'ADASM est née d'une volonté d'une vingtaine de personnes afin de se doter d'activités lucratives qui permettront à terme de démontrer qu'une vie digne est possible sur place et qu'un épanouissement tant social qu'économique est réalisable dans une agglomération comme Sare Mary.

III. PRESENTATION DU PROJET

Ce projet de potager collectif qui exploite un hectare et demi (1ha et demi) sur 10. Ce sont des parcelles de terrain mises en commun et cultivées de façon collective par un groupe de personnes vivant les mêmes réalités et dans la même zone dans une perspective de vie de circonscription et d'amélioration de la qualité de son milieu de vie. Ce jardin partagé est donc un lieu ouvert, convivial, aussi bien destiné aux adultes qu'aux enfants. Celui-ci permet de se retrouver entre génération et favorise les échanges de connaissances, d'expériences et d'apprendre ensemble à mieux connaître notre environnement !

IV. PRESENTATION DES PRINCIPALES FONCTIONS DU JARDIN

- **PERSONNEL** : le personnel du jardin sont les membres de l'association eux-mêmes et vont continuer à assurer la main-d'œuvre. Ils comptent dans l'avenir s'attacher les services d'un gardien pour veiller à la sécuriser des lieux.
- **Infrastructures et équipement** : le jardin ne dispose pour l'instant d'aucune infrastructure et d'aucun matériel d'exploitation. Hormis la terre tout est à acquérir.
- **Approvisionnement** : le projet s'approvisionne essentiellement à Kolda et à Vélingara et a concerné les semences, le matériel d'exploitation et les infrastructures.
- **Production** : A l'heure actuelle, la production ne concerne que les légumes frais (salade, chou, feuille de menthe, aubergine, persil, gombo, poivron, oignon, navet rouge et blanc, carotte)
- **Commercialisation** : les spéculations et les quantités produites sont commercialisées au niveau du jardin, dans l'espace communal, au niveau des grandes agglomérations, et dans les marchés hebdomadaires de la région.

V. ANALYSE FFOM

- **La force** de l'association résulte du dynamisme de ses membres tant au niveau national, qu'international, de leur engagement à prendre le dessus sur l'oisiveté, la dépendance, le manque de créativité et de l'impécuniosité. Ses acquis en termes d'expertise, d'expérience, de ressources humaines et matérielles confortent à dessein la force décrite plus haut.
- **La faiblesse** de l'association est le manque de moyens vis-à-vis de sa politique et de ses ambitions et c'est pour venir à bout de certaines faiblesses que ce projet est élaboré.
- **Les opportunités** à saisir sont entre autres l'engagement d'experts bénévoles et de bonnes volontés des deux sexes à nos côtés pour nous accompagner et nous assister. L'existence d'un marché prêt à consommer toute notre production parce que tributaire de l'importation en la matière. Existence enfin de suffisamment de terres arables.
- **La menace** ne peut être qu'exogène, parce que ne pouvant être qu'imprévisible. Ça peut venir de la défaillance des installations, des ravageurs ou de l'action de l'homme.

VI. ANALYSE DE LA DEMANDE D'APPUI

- **Motivation** : la disponibilité des produits maraichers pour la consommation personnelle, l'amélioration des compétences en matière de techniques culturales, l'augmentation des revenus des bénéficiaires par la vente des produits sont autant de sources et de facteurs de motivation.
- **Nature de l'appui sollicité** : l'appui couvrira les frais suivants : aménagement de sol, construction d'un petit château d'eau de 3000 litres , installation d'un grillage de sécurité retenu par de piquets en béton armé, installation d'un système goutte-à-goutte , achat de semence , fonctionnement, forage d'un puits hydraulique équipé de pompe solaire , prise en charge d'un technicien horticole et d'un gardien pendant un an.
- **Pertinence de l'activité** : le projet s'inscrit dans une vision de lutte contre la malnutrition à travers sa contribution à la production de légumes frais, ses possibilités de facilitation de l'accès à la terre et de valorisation des terres inexploitées et l'occupation des bénéficiaires dans le cadre de la création de petites et moyennes entreprises et de valeur ajouté, notamment :
 - En impulsant une dynamique de concertation et de formation des différents acteurs dans le domaine maraicher.
 - En stimulant et en accompagnant la transformation, la consommation des produits maraichers locaux et la création des PME agroalimentaires.

Au-delà de la logique de création de richesses d'amélioration de la qualité nutritive de nos concitoyens, il importe de faire des pas vers **la recherche de synergies et de plus-values collectives**, à travers le partage des expériences et des bonnes pratiques, etc. Sinon, les opportunités de renforcement de capacités risquent de produire un plus grand morcellement des actions, une gestion inadéquate des ressources (doublons) et un manque de cohérence des interventions.

- **Attentes et résultats de l'appui sollicité**
 - Surface aménagée, sécurisée et dotée d'instruments moderne d'irrigation ;
 - Augmentation de la production et de la productivité locale ;
 - Accroissement du revenu des exploitants ;
 - Création d'un outil de formation en maraichage ;
 - Allègement du travail des exploitants ;
 - Fixation des jeunes par rapport à l'exode.

VII. ETUDE FINANCIERE DU PROJET

INVESTISSEMENT

A/ CONSTRUCTION, AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT

RUBRIQUE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE En euro	MONTANT en euro
AMENAGEMENT			
Piquets	50	13€	650€
Achat grillage (rouleaux)	25	61€	1525€
Pose grillage (main d'œuvre)	1	616€	616€
Boulonnage/offsetting	1	193€	193€
TOTAL AMENAGEMENT			2984€
CONSTRUCTION			
magasin	1	770€	770€
bassin	5	269€	1345€
Forage puits hydraulique	1	2308 €	2308€
Mise en eau	1	3076€	3076€
Château d'eau	1	70€	70€
TOTAL CONSTRUCTION			7569€
EQUIPEMENT			
Pompe et panneaux solaires	1	1846€	1846€
Tuyaux PVC et installation	30	24€	720€
Portail en fer	1	184€	184€
TOTAL EQUIPEMENT			2750€
ACCESSOIRES			
Pelles	3	4€	12€
Râteaux	2	4€	8€
Arrosoirs	2	10€	20€
Plantoir	3	5€	15€
Brouettes	2	27€	54€
Sécateurs	2	6€	12€
Pulvérisateurs	1	9€	9€
Binettes	6	4€	24€
Ruban	1	4€	4€
Machettes	1	4€	4€
TOTAL ACCESSOIRES			162€

Paires de bottes	2	10€	20€
Installation système goutte à goutte	1	5385€	5385€
TOTAL installation système goutte à goutte			5405€
TOTAL CONSTRUCTION, AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT			18 870€

B) CHARGE SALAIRE

POSTE	QUALIFICATION	SALAIRE BRUT PAR CAMPAGNE	CONTRIBUTION DE L'EMPLOYEUR	MONTANT POUR 1 campagne
2 techniciens	Agent technique d'horticulture	31€		93€
4 gardiens	Ancien militaire	31€		370€
TOTAL CHARGE SALARIALE				463€

C) SEMENCES

Rubrique	Quantité	Prix unitaire	Valeur
Salade	1pot	9€	10€
Gombo	1pot	10€	10€
Concombre	1pot	8€	8€
Betterave	1pot	9€	9€
Navet	1pot	9€	9€
Chou	1pot	9€	9€
Carotte	1pot	9€	9€
Aubergine	1pot	8€	8€
Piment	1pot	9€	9€
Poivron	1pot	9€	9€
Navet rouge	1pot	8€	8€
Navet blanc	1pot	8€	9€
Total semences			107€

TOTAL COUT DU PROJET DE MARAICHAGE DE L'A.D.A.S.M : trente-huit mille quatre cent trois virgule vingt-cinq euros (38 403,25€)

VIII. ETUDE DE MARCHÉ ET SEGMENTATION

Identification des clients potentiels	Besoins et préférences des clients	Analyse des concurrents
Marchés hebdomadaires	Tous les Légumes	Existence de vendeurs à Kolda
Revendeurs	Tous les légumes	Existence de vendeur à Vélingara
Villages environnants	Tous les légumes	Pas de concurrents
Marchés hebdomadaires	Tous les légumes	Existence de vendeurs à banabanas

IX. PLAN DE PRODUCTION DES PRODUITS

TOUS PRODUITS ET SERVICES													
Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL
1 ^{er} type de matière : SALADE prix unitaire 0,24€/ bouquet													
Quantité				400		400		400		400		400	
Valeur				96€		96€		96€		96€		96€	480€
2 ^e type de matière : navet prix unitaire : 0,46€/KG													
Quantité				200			200				200		
Valeur				92€			92€				92€		276€
3 ^e type de matière : carotte prix unitaire : 0,62€/KG													
Quantité				200			200				200		
Valeur				124€			124€				124€		372€
4 ^e type de matière : chou prix unitaire 0,76€/ KG§													
Quantité				150			150				150		
Valeur				114€			114€				114€		342€
5 ^e type de matière : betterave prix unitaire : 0,95€/KG													
quantité					100					100			100

valeur					95€				95€			95€	285€
6 ^e type de matière : concombre					prix unitaire : 0,76€/KG								
quantité					150				150			150	
Valeur					114€				114€			114€	342€
7 ^e type de matière : GOMBO					prix unitaire : 0,95€/KG								
Quantité					100				100			100	
Valeur					95€				95€			95€	285€
8 ^e type de matière : piment GOANA					prix unitaire : 4€/KG								
Quantité					25		25			25		25	
Valeur					100€		100€			100€		100€	400€
9 ^e type de matière : POIVRON					prix unitaire : 4€/kg								
Quantité					75				75			75	
Valeur					300€				300€			300€	900€
10 ^e type de matière : feuille de menthe					prix unitaire : 0,076€/gerbe								
Quantité					400	400	400		400	400	400		400
Valeur					30,4	30,4	30,4		30,4	30,4	30,4		30,4
RECETTE CAMPAGNE 1												3894,8	

X. AMORTISSEMENT DES INVESTISSEMENTS (1^{re} année)

TYPE D'INVESTISSEMENT	DATE D'ACHAT	COÛT D'ACHAT	AMORTISSEMENT 1 ^{re} année
1. Clôture	Avril 2015	2154€	214€
2. Pompe solaire et accessoires	Avril 2015	2384€	161€
3. Magasin	Avril 2015	769€	39€
4. Matériaux agricoles	Avril 2015	94€	47€
5. Puits hydraulique	Avril 2015	5385€	180€
6. Bassins	Avril 2015	1347€	270€
7. Château d'eau	Avril 2015	693€	70€
8. Système goutte à goutte	Avril 2015	5385€	538€
TOTAL AMORTISSEMENT UN AN			1519€

XI. COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL

DESIGNATION	VALEUR
Charges d'exploitation	
- amortissement un (1) an des investissements et du petit matériel.	1519€
- Semences	107€
- Charge salariale	463€
total charge d'exploitation	2089€
Recettes d'exploitation	
- Vente des légumes pour une (1) année	3894,8€
Total recettes d'exploitation	3894,8€
Bénéfice brut de l'exploitation	1805,8

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple –un but-une foi

DEPARTEMENT DE VELINGARA

Arrondissement de Saré coly Sallé

Commune de kandia

Association pour le développement agricole de Saré mary
(ADSM)

MONTANT TOTAL TTC : 1 600 000f CFA

CONTRAT DE TRAVAUX N° 01/2015/ADSAM

PROJET : CONSTRUCTION DU MUR DE CLOTURE DE JARDIN

Entre,

L'association pour le développement agricole de Saré mary représenté par Monsieur Malick DIA président de l'association, désigné ci-après le « Maître d'ouvrage » d'une part,

Et

MOUNTAGA NIANG, désigné ci-après « l'Entrepreneur » d'autre part.

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Article premier : Objet du contrat et Localisation

Le présent contrat a pour objet la construction du mur de clôture du jardin.

Article 2 : Documents contractuels

Les documents contractuels mentionnés ci-dessous seront :

- ☞ L'acte d'engagement dûment approuvé ;
- ☞ La notification de l'attribution du marché ;
- ☞ Le devis quantitatif éventuellement corrigé ;
- ☞ Le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières ;

Article 3: Attributions

Pour l'application des dispositions du présent marché et des textes généraux auxquels celui-ci se réfère, il est précisé que :

- les attributions de maître d'ouvrage sont dévolues au président de l'association.
- L'Entrepreneur est tenu d'élire domicile à proximité et de faire connaître le lieu de ce domicile au maître d'ouvrage.

ARTICLE 4 : Qualité des travaux

Le Prestataire doit exécuter les travaux requis ci-dessus conformément aux documents contractuels, exempts de toutes malfaçons et présentant toute la perfection voulue. Si les travaux ne satisfont pas à ces conditions, ils seront refusés, démolis et remplacés aux frais du Prestataire.

ARTICLE 5 : Délai d'exécution

La durée des travaux est de soixante jours (60) jours calendaires à compter de la date fixée par l'ordre de service de démarrage et démarrent à compter de trois (3) jours après la date de notification par le Maître d'ouvrage de l'ordre de service de démarrer les travaux.

Il est expressément stipulé que ce délai ne pourrait être prorogé que pour tenir compte d'interruptions de travaux dûment notifiées par le Maître d'ouvrage.

ARTICLE 6 : Ordres de service

Le maître d'ouvrage est habilité à émettre des ordres de service visés par le responsable de la division Infrastructures au Prestataire ; lesquels lui sont adressés avec accusé de réception ou lui sont remis directement moyennant signature d'un reçu de notification.

ARTICLE 7 : Réception

L'Entrepreneur est tenu d'informer par écrit de l'achèvement des travaux au Maître d'ouvrage ou son représentant. Ce dernier, dans un délai de huit (8) jours, devra prendre toutes les dispositions pour permettre à la commission de réception de s'assurer que les travaux du chantier sont terminés, et ont subi avec succès tous les essais finaux nécessaires. La commission établira alors un procès-verbal de réception des travaux dès que toutes les réserves seront levées.

ARTICLE 8 : Mode d'exécution

Les travaux seront exécutés par l'entreprise conformément aux dispositions et spécifications du cahier des prescriptions techniques (CPT), du devis et du plan.

ARTICLE 9 : Prix des travaux

Le présent marché est à prix global forfaitaire qui ne peut être modifié que si des travaux supplémentaires ont été autorisés par écrit par le maître d'ouvrage et à la condition que le prix de ce supplément de travaux soit convenu avec lui.

Le prix de l'ensemble des travaux est fixé à **Un million six cent mille (1 600 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises**

ARTICLE 10 : Paiements du décompte

Le règlement des travaux fera l'objet d'un décompte préparé par l'entrepreneur et certifiés par le Maître d'ouvrage selon l'échéance suivante :

- 750 000f comme avance
- 850 000f payable après la réception des travaux

Le paiement sera assigné sur le compte bancaire de l'association et aura lieu à SARE MARY par billetterie en présence de la trésorière et au moins quatre membres du comité directeur.

Le Maître d'ouvrage qui est l'ordonnateur des dépenses de l'association procédera au mandatement du décompte.

ARTICLE 11: Pénalités de retard

En cas de non-respect des délais contractuels par le Prestataire, il sera fait application des pénalités dont le montant est fixé à 1/1000ème du prix des travaux et par jour de retard.

Le montant des pénalités sera déduit au décompte à verser à l'Entrepreneur, sans qu'il soit besoin de mise en demeure préalable ni de préavis, sur la simple confrontation de la date d'expiration des délais contractuels d'exécution et de la date de réception.

ARTICLE 12: Règlement de litige

Si au cours des travaux, des difficultés apparaissent entre le Maître d'Ouvrage ou ses représentants et l'Entrepreneur et qu'aucune solution amiable ne soit trouvée, les deux parties s'obligent à solliciter un arbitre.

En cas de désaccord, le différend sera soumis au tribunal compétant qui tranchera suivant les règles en vigueur au Sénégal.

Le présent contrat est établi en trois exemplaires à Saré mary, le 07 septembre 2015.

L'Entrepreneur

Mountaga Niang



Le Maître d'Ouvrage

Le président de l'association



Annexe 5 : Facture matériaux infrastructure

QUINCAILLERIE GENERALE
Mamadou Moctar DIALLO
 Commercant
 RC : SN-DKL-2006-A-623 - NINEA : 26451351 Q
 Tél. : 77 661 60 01 - 70 707 34 93
 Marché Central Vélingara

FACTURE N° 0000281
 Date : 12 septembre 2015
 M. Association pour le develop
 pement agricole de Saré Mary

QUANTITE	DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
15t	ciment	64.000	960.000
0,9p.	fer 10	48.000	432.000
10p.	fer 8	48.000	480.000
10p.	fer 6	48.000	480.000
30charges	Sable (benne)	17.500	525.000
10charges	gravillon	40.000	400.000
20kg	fil de fer	1.000	20000 F
0,1	transport materiel	104.000	104.000

Arrêté la présente facture à la somme de : trois millions quatre cent mille francs

Annexe 6 : Charte yvelinoise projet Ziguinchor

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES N°2016-CEMOTEV



Annexe 3- Questionnaire « Charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale ».

	Oui	Non	En partie	Sans objet	Commentaires
1- Connaître l'environnement					
La conception du projet a-t-elle tenu compte des documents nationaux de politique sectorielle ?				X	
Le projet a-t-il été inscrit dans les documents de planification locale du développement ?	X				
L'acteur yvelinois a-t-il tenu compte des habitudes et comportements locaux dans la conception du projet ?	X				
2- Clarifier le besoin					
Le besoin auquel le projet répond vous paraît-il clairement établi et pertinent ?	X				
Les bénéficiaires directs ont-ils été bien identifiés au départ ?	X				
Ces bénéficiaires directs ont-ils été consultés dans la conception du projet ?			X		
3- Proposer un service					
Les coûts de fonctionnement et de maintenance du projet ont-ils été pris en compte dans le cadre de la conception du projet ?	X				
Le financement des coûts de fonctionnement du projet est-il bien intégré et permet-il un fonctionnement adéquat ?			X		
Le gestionnaire du projet à l'issue de l'intervention de l'acteur yvelinois est-il bien identifié ?	X				

15

GIP « Yvelines coopération internationale et développement » - 3 rue de Fontenay - 78000 VERSAILLES (France)
Mail : gipycid@yvelines.fr / Tél : +33 (0)1 39 07 79 94

**CAHIER DES CLAUSES
ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES
N°2016-CEMOTEV**



	Oui	Non	En partie	Sans objet	Commentaires
4- Adapter la réponse					
Le coût de fonctionnement du projet vous paraît-il adapté aux capacités contributives locales ?		X			
Selon vous, existait-il d'autres façons de répondre au besoin ? Si oui, ces façons ont-elles été étudiées ?		X			
5- Partager les responsabilités					
Les rapports entre l'acteur yvelinois et le gestionnaire local ont-ils été définis clairement et précisément dans une convention ?	X				
Les responsabilités du gestionnaire local vous semblent-elles claires ?			X		
Si d'autres intervenants ont des responsabilités dans la mise en œuvre du projet, leur rôle vous paraît-il correctement défini ?	X				
6- S'appuyer sur les ressources humaines					
Les compétences techniques du gestionnaire vous semblent-elles correspondre aux responsabilités qu'il exerce ?	X				
Les actions de formation prévues dans le projet ont-elles été suffisantes ?		X			
La sensibilisation des bénéficiaires vous paraît-elle suffisante ?			X		
7- Respecter les autorités					
Le projet a-t-il obtenu toutes les autorisations administratives nécessaires ?	X				
Les autorités locales ont-elles été correctement associées à la mise en œuvre du		X			

16

GIP « Yvelines coopération internationale et développement » - 3 rue de Fontenay - 78000 VERSAILLES (France)
Mail : gipygid@yvelines.fr / Tél : +33 (0)1 39 07 79 94

**CAHIER DES CLAUSES
ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES
N°2016-CEMOTEV**



projet ?	Oui	Non	En partie	Sans objet	Commentaires
8- Savoir innover					
Les technologies nouvelles introduites par le projet vous semblent-elles maîtrisées par le gestionnaire local ?	X				
La modification des comportements sociaux induite chez les bénéficiaires par le projet vous semble-t-elle durable ?	X				
9- Renforcer l'impact local					
Les achats ont-ils été réalisés auprès des fournisseurs locaux ?	X				
La valorisation du projet auprès des populations vous semble-t-elle avoir été faite de façon appropriée ?	X				
10- Réunir les conditions préalables					
Les titres de propriété sur les terrains et les infrastructures vous semblent-ils correctement établis ?				X	
Les contributions locales attendues pour le financement du projet ont-elles bien été mobilisées ?		X			
11- Gérer avec rigueur					
Avez-vous pu consulter la comptabilité spécifique au projet ?			X		
Le gestionnaire local tient-il aujourd'hui une comptabilité claire et séparée ?			X		
Les justificatifs que vous avez pu consulter vous semblent-ils adéquats et sont-ils correctement archivés ?			X		
12- Valider la pérennité					
L'acteur yvelinois est-il revenu sur le terrain à					

17

GIP « Yvelines coopération internationale et développement » - 3 rue de Fontenay - 78000 VERSAILLES (France)
Mail : gipyid@yvelines.fr / Tél : +33 (0)1 39 07 79 94

**CAHIER DES CLAUSES
ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES
N°2016-CEMOTEV**



	Oui	Non	En partie	Sans objet	Commentaires
l'issue du projet pour en faire le bilan ? Les conditions de pérennisation de ce projet vous paraissent-elles réunies ?			X		

Annexe 7 : les conventions et prises en charge de bénévoles à Ziguinchor



CONVENTION

Date = 15/05/2016

Entre l'association Arts et Culture Pour Tous (Les Mureaux – France) représentée par son Président Omar CAMARA, agissant en tant que Chef de projet de l'Espace culturel – Résidence d'Artistes de Casamance, au nom de l'association Arts et Culture Pour Tous, en vertu du statut de l'association et du projet de coopération et de solidarité internationale porté par l'association Arts et Culture Pour Tous, adresse : 4 boulevard Victor HUGO – 78130 Les Mureaux – France, et ayant tous pouvoirs aux fins de signature des présentes,

Et

Nom, prénom Diénié Omar

Profession Maçon - confecteur Brique Séo Bélon

Adresse B.P. 38 Ziguinchor (Nema 2)

Date de naissance 06/10/1965 Tél : +77 965 77 11

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

La présente convention s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de coopération et de solidarité internationale, visant à construire un espace culturel avec une résidence d'artistes et une bibliothèque multimédia à Ziguinchor, dans le quartier de Diabir

ARTICLE 1 - Objet

La présente convention a pour objectif de fixer le cadre dans lequel seront mises en œuvre les travaux sur le chantier de Monsieur l'Espace Culturel de Ziguinchor

ARTICLE 2 - Axes de partenariats et forme de contribution Les objectifs généraux de toutes les actions menées dans le cadre de **Construction de la bibliothèque Multimédia**

1^{er} Confection de 4030 (2^{em} Tranches)

2^e Confection de 3.000 (1^{er} Tranche)

3^e Confection de 3.000 (3^e Tranche)

ARTICLE 3 – Obligations du Maçon

Dans le cadre de la présente Convention, le maçon est responsable du matériel mis à sa disposition par l'association et s'engage :

1. A rendre les restants des matériels acheter par l'association et mis à sa disposition.
2. A donné toutes les factures, datées et signés.
3. A surveillé et respecter les matériels de la construction qui sont dans le site.

Signatures

Lu et approuver
Le Maçon
Nom et prénom
Diénié Omar

Lu et approuver
Le Président de l'association
Omar CAMARA



1^{er} Traucé

ATTESTATION Prise en charge des bénévoles

Date : Ziguinchor le 1^{er} juillet 2016

Je soussigné : Madame ou Monsieur

Nom, prénom BARRO Sidy

Profession Magasin

Adresse Ziguinchor - Boucolle

Date de naissance Tél :

Atteste avoir reçu de l'association Arts et Culture Pour Tous, 4 boulevard Victor HUGO - 78130 - Les Mureaux - France) représentée par son Président Omar CAMARA, agissant en tant que Chef de projet de l'Espace culturel - Résidence d'Artistes de Casamance.

La somme de 399.000 f CFA

En forme de contribution de la prise en charge des bénévoles de construction, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de coopération et de solidarité internationale, visant à construire un espace culturel avec une résidence d'artistes et une bibliothèque multimédia à Ziguinchor, dans le quartier de Diabir - Sénégal.

Objet de la prise en charge :

1. Des Bénévoles de la construction de l'espace
2. Culturel de Ziguinchor
3.
4. Reste: 399.000 f CFA - 55.000 f
5. - 50.000 f (Famille) 5.000 f (Mau)
ce 10 mil 017 Reste = 336.000 f

Obligations : Sidy BARRO est responsable des fonds r

- Monsieur à sa disposition par l'association et s'engage :
1. A rendre les restants de la prise ou achat de matériel
 2. A donné toutes les factures, datées et signés.
 3. A surveillé et respecter les objectifs de la prise en charge des bénévoles.

ATTESTATION Prise en charge des bénévoles

Date : Ziguinchor le 15/05/2016

Je soussigné : Madame ou Monsieur

Nom, prénom Diénié Ouamar

Profession Maçon - Confection Brique Geo - Beton

Adresse BP: 38 Ziguinchor (Nema 2)

Date de naissance 06/10/1965 Tél 77 965 77 11

Atteste avoir reçu de l'association Arts et Culture Pour Tous, 4 boulevard Victor HUGO - 78130 - Les Mureaux - France) représentée par son Président Omar CAMARA, agissant en tant que Chef de projet de l'Espace culturel - Résidence d'Artistes de Casamance.

La somme de : 135.000 (FAS) €10€

En forme de contribution de la prise en charge des bénévoles de construction, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de coopération et de solidarité internationale, visant à construire un espace culturel avec une résidence d'artistes et une bibliothèque multimédia à Ziguinchor, dans le quartier de Diabir - Sénégal.

Objet de la prise en charge :

1. Confection de 3.000 Brique Geo - Beton

2.

3.

4.

5.

Obligations :

Monsieur Diénié Ouamar est responsable des fonds mis

à sa disposition par l'association et s'engage :

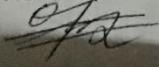
1. A rendre les restants de la prise ou achat de matériel
2. A donné toutes les factures, datées et signés.
3. A surveillé et respecter les objectifs de la prise en charge des bénévoles.

Signatures

Lu et approuver

Le Maçon

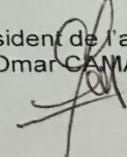
Nom et prénom



Lu et approuver

Le Président de l'association

Omar CAMARA



Entreprise Mendy Fondation

BT et B.T.P

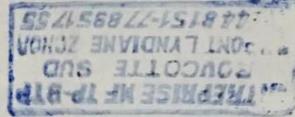
Tel : 775448151/ 778951755

Boucotte Sud Ziguinchor

Email : honoremendy1@gmail.com

N°: RCCM: SN: ZGR 2009 A039

N.I.N.E.A: 005713351



Facture du

24 / 08 / 2016

Doit:

ASSO ARTS et Culture France

Désignation des articles	Quantité	Prix unitaire	Prix total
02 chargements de sable	02	45000 ^F	90.000 ^F
Le nombre de Tones de ciment	07	80.000 ^F	560.000 ^F
Le nombre de paquet de Fer			
Φ 14	02	55000 ^F	110.000 ^F
Φ 12	10	25000 ^F	250.000 ^F
Φ 10	03	25000 ^F	75000 ^F
Φ 08	07	25000 ^F	175000 ^F
Le nombre de roulet de file d'attache	04	2500 ^F	10.000 ^F
Le nombre de feuille Centre plaque N°4	05	6000 ^F	30.000 ^F
Le nombre de kilo-gramme de pointe	15	1000 ^F	15000 ^F
			1315.000 ^F
Main d'œuvre		1300.000 ^F	1300.000 ^F
		Total =	2.615.000

DALLE de Compression

Arrondis à 4.000 €

Le Chef d'Entreprise



Seydou DIATTA
 Menuisier métallique
 Boucoufle / Ziguinchor
 H.L.M. - Néma
 N° 77 522 65 27

ce 15 / 06 / 2016

SEYDOU DIATTA
 MENUISIER METALLIQUE
 GRAND DAKAR
 EN FACE BUREAU HLM NEMA
 TEL. 77.522.55.27 ZIGHOR

FACTURE

Dest: D~~SS~~ ~~vision~~ ~~int~~ ~~et~~
 culture ~~faune~~

Quantité	Intéloc	P.U.	P.T.
14	Fenêtre petite table	55.000	770.000 F
02	grande table 180/210cm	80.000	160.000 F
02	grande fenêtre 140/100cm	70.000	140.000 F
04	Petite table 90/210cm	50.000	200.000 F
Installation			100.000 F
Total			1.370.000

SEYDOU DIATTA
 MENUISIER METALLIQUE
 GRAND DAKAR
 EN FACE BUREAU HLM NEMA
 TEL. 77.522.55.27 ZIGHOR

CASE IMPLUVIUM

4,90
4,90
4,90
4,90
1,00

20,6 m longueur

4,90
4,90
4,90
4,90
3,35

18,05

Depense Total = 18.957 €

QUINCAILLERIE GENERALE

Alassane DIALLO
 Vente Pièces Détachées Velo, Moto, Matériaux
 de Construction, Plomberie, Fer à Béton
 RC SN ZGR 2004 A 122 - Tél : 77 205 36 96
 77 362 65 41 - Marché Grand Dakar
 Ziguinchor

Date: 06.08.16

PAYE LIVRE

FACTURE N°: 0000900 C

Client : Association Arts & Cultures

QUANTITE	DESIGNATION	P. UNITAIRE	P. TOTAL
03	fontaine 4m	6000	18000
			18000 F

Quincaillerie Générale
 Alassane DIALLO
 Face au Marché Grand Dakar
 RC SN ZGR 2004 A 122 - Tél : 77 205 36 96
 77 362 65 41 - Ziguinchor

(30€)



Saër DRAME

Commerçant
 Quincaillerie - Vente Matériaux de Construction
 Ciment - Fer - Béton - Bois - Plomberie
 RC : 09011449 NINEA : 2416106 1P1 - BP : 1043
 Tél/Fax : 33 991 50 05 / Port : 77 647 51 61 - 77 609 12 16
 Marché Grand Dakar - Ziguinchor

Date: 06/08/16

FACTURE N°: 000014 A

M. Association Arts & Cultures

Quantité	Désignation	Prix Unit.	Prix Total
05	Feuille tôle 017	2300	11500 F
01	kg pointe 12	1000	1000 F
1,5	kg pointe 5	1000	1500 F
1			1
Treize mille cinq cent TOTAL Francs			13500 F

SAER DRAME
 Vente Matériaux de Quincaillerie
 RC. 09011449 NINEA : 24161061P1
 Marché Grand Dakar - Ziguinchor - BP. 1043
 Tél / 77.647.51.61 / 77.609.12.16
 77.658.67.16

(91€)

QUINCAILLERIE NOUVELLE

Mamadou Saliou DIALLO

RC SN ZGR 2012 - A - 637

Rue 122, Santhiaba à côté Agence Expresso

Tél : 30 114 78 42 - Ziguinchor

Payé Ziguinchor, le 10^r 08 2016

FACTURE N° 0000423

M.

Aissatou Diatta Association Art et Culture

QUANTITE	DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
ix	roues de ciment	75 000	75 000
			75.000



115€

QUINCAILLERIE NOUVELLE

Mamadou Saliou DIALLO

RC : SN ZGR 2012 - A - 637

Rue 122, Santhiaba à côté Agence Expresso

Tél : 30 114 78 42 - Ziguinchor

Date 25/3/2016

FACTURE

N° 0000243

(A)

M.

ESPACE Culturelle Diabiv DOIT

Quantité	Désignation	P. Unitaire	P. Total
3x	pt Fer φ14	58 000	174 000
4x	roues de ciment	74 000	296 000
5x	pt Fer φ12	18 000	90 000
5x	pt Fer φ10	18 000	90 000
7x	pt Fer φ8	18 000	126 000
10x	Kg de ciment n°7 impure	900	9 000
2x	Roues de fer	2 500	5 000
Montant Total			790 000

Arrêtée la présente facture à la somme de Sept cent quatre vingt dix mille Fournis

1.910€

QUINCAILLERIE NOUVELLE

Mamadou Saliou DIALLO
 RC : SN ZGR 2012 - A- 637
 Rue 122, Santhiaba à côté Agence Expresso
 Tél : 30 114 78 42 - Ziguinchor



Date: 27-10-16

N° 0000461 (B)

M: Aïssatou Diatta à Diabin (Art Culture) DOIT

Quantité	Désignation	P. Unitaire	P. Total
07	Paqueb fer φ 10, 8, 6	28500	199500
09	Tonnes de ciment	78000	156000
01	Raquet pointe n° 7	5000	5000
02	Rouleurs fil d'attache	2500	5000
05	Seaux macan	1000	5000
77 646.80 74			370500

570€

QUINCAILLERIE NOUVELLE

Mamadou Saliou DIALLO
 RC : SN ZGR 2012 - A- 637
 Rue 122, Santhiaba à côté Agence Expresso
 Tél : 30 114 78 42 - Ziguinchor

Date: 18-12-2015

FACTURE N° 0000036 (A)

M: Aïssatou Diatta Diabin (Art Culture) DOIT

Quantité	Désignation	P. Unitaire	P. Total
1	Tonne de ciment	78.000 F	78 000 F
10	m Tôles bleu	300 F	3000 F
Montant Total			81 000



Créée la présente facture à la somme de :

105€

TOTAL

N° 119293

Nom du Client : Asso Dels et Coles

Adresse : 15 87 65 BA

Type de Voiture : _____ N° _____ Compteur Km : _____

FOURNITURES & OPERATIONS	QUANTITÉ	PRIX	MONTANT
Super Carburant			
Essence			
Gazole	<u>63,16</u>	<u>635</u>	<u>30000</u>
Huile Moteur			
Huile Moteur			
Extrême Pression			
Liquide frein			
Graissage			
Pulvérisation			
Rinçage Moteur			
Lavage Carrosserie			
Lavage Chassis			
Nettoyage Moteur			
Charge Batterie			
Vulgarisation			
Pétrole			
Divers			
Total			<u>30000</u>

22-07-16

46 E

TOTAL

N° 001097

Nom du Client : AK 8765 BA

Adresse : Dsso Post et Centre

Type de VoitureN° Compteur Km

FOURNITURES & OPERATION	QUANTITE	PRIX	MONTANT
Super Carburant			
Essence			
Gaz-oil		595	10.000
Huile Moteur			
Huile Moteur			
Extrem Pression			
Liquide Frein			
Graissage			
Pulvérisation			
Rinçage Moteur			
Lavage Carrosserie			
Lavage Chassis			
Nettoyage Moteur			
Charge Batterie			
Vulgarisation			
Pétrole			

Cash Total 10.000
Date 12/04/11

TOTAL Léona

Kaolack T 33 941 81 18

N° 020464¹

Nom du Client : VSSO- St et culture
JK 8765

Adresse : _____

Type de Voiture : _____ N° _____ Compteur Km : _____

FOURNITURES & OPERATIONS	QUANTITÉ	PRIX	MONTANT
Super Carburant			
Essence	X 35,08	685	25000
Gazoil			
Huile Moteur			
Huile Moteur			
Extrême Pression			
Liquide frein			
Graissage			
Pulvérisation			
Rinçage Moteur			
Lavage Carrosserie			
Lavage Chassis			
Nettoyage Moteur			
Charge Batterie			
Vulganisation			
Pétrole			
Divers			

GUILLÉ BABA
 Locataire TOTAL
 TOTAL LEONA
 RC 12541 - NINEA: 00575148
 Tel. 33 941 23 22
 Kaolack - SENEGAL

Total 2210016 25000

38

Entreprise Mendy Fondation

BT et B.T.P

Tel : 775448151 / 778951755

Boucatte Sud Ziguinchor

Email : honoremendy1@gmail.com

N°: RCCM: SN: ZGR 2009 A039

N.I.N.E.A: 005713251

ENTREPRISE
BOUCATTE SUD
2^e PONT LYNDIANE ZIGUINCHOR
775448151/778951755

Facture du 09 / 04 / 2016

Doit: ESPACE Culturel de Diabir

Désignation des articles	Quantité	Prix unitaire	Prix total
Brûques Pleines	116	50	5800
Ourdûs	765	60	45900 ^f
		Total	51700 ^f

Mouleur KHADIM
Tel : 70 459 7658

79

ENTREPRISE MENDY FONDATION
BOUCATTE SUD
2^e PONT LYNDIANE ZIGUINCHOR
775448151/778951755

Le Chef d'Entreprise

Mendy

MAMADOU DIAO DIALLO
 RC : SN.ZGR.2013.A.1026
 Tél : 77 901 40 79 / 78 132 77 77
 En face l'U.A.S.ZIGUINCHOR

payé et livre
FACTURE COMPTAN

Ziguinchor, le

N° 0000097 C

M: ASSOCIATION ARTS et CULTURE DOIT

Quantité	Désignation	Prix Unitaire	Prix Total
1	Tonne de ciment	78 000	78 000
1	paquet de fer	35 000	35 000
?	livre et page	?	?
		T= 113 000	

Sidy BARTH

175€

MAMADOU DIAO DIALLO
 RC : SN.ZGR.2013.A.1026
 Tél : 77 901 40 79 / 78 132 77 77
 En face l'U.A.S.ZIGUINCHOR

payé et livre
FACTURE COMPTAN

Ziguinchor, le 05.12.16

N° 0000065 B

M: ASSOCIATION ARTS et CULTURES DOIT

Quantité	Désignation	Prix Unitaire	Prix Total
XX	Tonne de ciment	78 000	78 000
?	livre et page	?	?
		T= 78 000	

180€

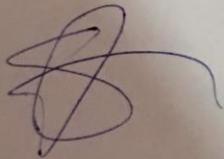
Vendredi 17 février 2017

Bacaly Camara
Camionneur

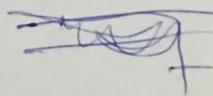
Devis

1 chargement sable blanc ($16m^3$) - 45.000 F
2 chargement sable rouge ($16m^3$) - 90.000 F
Chargement total \Rightarrow 135.000 F

Bacaly



Chef de chantier



Espace culturel
déjeuner Pape Kaïta

① Honoraires _____ 1.000.000 F

② Ouvre Nieme Salle ~~de~~ logement _____ 50.000 F

③ Ouvre Nieme + _____ 20.000 F

④ Ouvre Nieme _____ 45.000 F

~~Ouvre Nieme~~ _____ ~~5.000 F~~

Ouvre Nieme _____ 20.000 F

Tomme Carpent _____ 75.000 F

Restau Netta _____ 620.000 F

Total _____ 1.835.000 F

Réparation Machine Geo-bolo _____ = 30.000 F

Rétrais - Subvention Espace Culturel Total: 18 000 €

- 50 € Mardi 15/03/2016 → Test Téléphone
- 300 € Mercredi 16/03/2016 → Atrou Motta + 57,90 €
- ~~70 €~~ - Mardi 15/03/2016 → Lomrade Catalogue 2.623,830 €
- ~~4000 €~~ - Jeudi 17/03/2016 → Viséant à Pape Motta
- 300 € → Vendredi 18/03/2016 - Diverses heures -

6.710 € - Retrait - Olces -

790 → Samedi 19/03/2016 → Achet Billet Atrou AR

Total: 5.500 €

Rate = 6.800 € ce Lundi 21/03/2016

Retrait = Vendredi 25 Mars = 400 € / Retrait de 100 € Samedi 26/3

Billet - Collette + bye + Ado + Michal = 2.551,68 €

Bateau (Termyot) = A/R 637,92 € Bateau = 1)

- Stalyse A/A 29 x 2 = 58 €
- Amge Gabriel 29 x 2 = 58 €
- Collette BDDJ 80 x 2 = 160 €
- Michal AYDIN 29 x 2 = 58 €
- Omar Camara 80 x 2 = 160 €

Total → 196 €

Annexe 9 : listes des personnes rencontrées à Ziguinchor

Noms/Prénoms	Sexe	Fonction	Date de rencontre	Voie de questionnaire
Ghansou Badiane	M	Chef de quartier, Délégué de quartier représentant la mairie à Diabir	15 avril 2017	Entretien oral
Yama Sané	F	Présidente mouvement des femmes	15 avril 2017	Entretien oral
Omar Camara	M	Chef de projet centre culturel de Diabir (Ziguinchor)	15 avril 2017	Entretien oral
Dji Coly	M	Secrétaire général de Z'ARTS et de la biennale	15 avril 2017	Entretien téléphonique
Salif Diedhou	M	Agent du ministère de la communication et de la culture, ancien directeur du centre culturel régional de Ziguinchor	16 avril 2017	Entretien téléphonique
Seydou Diatta	M	Prestataire de service (menuisier métallique)	16 avril 2017	Entretien oral
Diao Diallo	M	Commerçant entrepreneur	17 avril 2017	Entretien téléphonique
Mabintou Manga	F	Artiste créatrice et savoir-faire de batik et fondatrice du centre de formation « ASSOUKATENE BATIK »	17 avril 2017	Entretien oral
Awa Sané N'deye	F	Artiste créatrice d'art en batik	17 avril 2017	Entretien oral
Balla N'diaye	M	Directeur du centre culturel Blaise Senghor à Dakar	18 avril 2017	Entretien oral

Moustapha Tambahou	M	Consultant expert culturel	18 avril 2017	Entretien oral
Vixé Diba	M	Artiste visuel	18 avril 2017	Entretien oral
Amadou Tidiane Wone	M	Ancien ministre de la culture	18 avril 2017	Entretien oral

Annexe 10 : Questionnaire 1 (bénéficiaires)

Questionnaire administré auprès des bénéficiaires

- 1) Que pensez-vous des actions mises en place par l'ADASM pour renforcer l'autosuffisance alimentaire à Saré Mary?
- 2) Comment votre situation s'est-elle améliorée depuis ?
- 3) Quand est ce que les infrastructures ont été mises en place ?
- 4) A quelle fréquence utilisez-vous les infrastructures qui ont été mises en place ? (château d'eau, puits etc)
- 1 fois par jour - plus d'une fois par jour - 3 fois par semaine - moins de 3 fois par semaine
- Autres....
- 5) Sur une échelle de un à dix où situeriez-vous l'efficacité et la praticité de ses installations?

0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5 --- 6 --- 7 --- 8 --- 10
- 6) Sont-elles facilement accessibles ?
- Très facilement accessibles - Facilement accessible – Difficilement accessible - Pas du tout accessible
- 7) Combien de temps de trajet vous faut-il pour vous rendre dans le terrain agricole ?
- 8) Combien gagniez-vous avant l'intervention de l'ADASM à Saré Mary?
- 9) Où vos produits agricoles seront-ils vendus ?
- 10) Parmi les denrées agricoles qui seront produites, combien de pourcentage seront réservés à votre consommation personnelle et combien seront vendus dans les marchés (à peu près) ?
- 11) Quels types de denrées alimentaires produisez-vous principalement ?
- 12) Quelle sera l'impact des actions de l'ADASM sur votre production agricole ?
- 13) En quoi la formation en gestion de micro entreprise vous permettra-t-elle d'améliorer votre activité ?

- 14) Comment appliquerez-vous dans votre activité les apports de cette formation ?
- 15) En quoi la formation sur les techniques respectueuses de l'environnement vous a-t-elle permis d'améliorer vos modes de productions agricoles ?
- 16) Sur une échelle de 0 à 10, quelle note attribueriez-vous à cette formation si vous deviez l'évaluer ?
- 0 --- 1 --- 2 --- 3 --- 4 --- 5 --- 6 --- 7 --- 8 --- 10
- 17) Pouvez-vous nous citer quelques exemples de techniques respectueuses de l'environnement que vous mettez en place ?
- 18) Comment étaient rythmées les formations ? (combien de fois par mois ? par semaine ? combien d'heures ?)
- 19) Ces formations vous semblent t-elles nécessaires pour améliorer votre activité agricole?
- 20) Un des objectifs de l'ADASM était d'améliorer l'image de l'agriculture familiale en ville et en milieu rural. Pensez-vous que cet objectif pourra être atteint ? Pourquoi ?
- 21) Quels sont les inconvénients des actions menées par l'ADASM ?
- 22) Quels sont les avantages ?
- 23) Comment l'ADASM pourrait-elle intervenir de manière plus efficace ?
- 24) Quels sont les points à améliorer selon vous?

Annexe 11 : Questionnaire 2 (technicien et gérant)

Questionnaire administré auprès du technicien et du gérant

- 1) Votre métier consiste en quoi ?
- 2) Quelles sont les tâches les plus importantes que vous effectuez ?
- 3) Pourquoi avez-vous choisi ce métier (le hasard, obligation de trouver un travail, choix volontaire, opportunité...) ?
- 4) Aimez-vous votre métier ? Pourquoi ?
- 5) Quels sont les côtés positifs et négatifs du métier (les avantages, les inconvénients...) ?
- 6) Quelles qualités faut-il pour exercer votre métier (physiques, psychologiques, intellectuelles,...)
- 7) Combien d'heures travaillez-vous par semaine ? Quels sont vos horaires ?
- 8) Faites-vous des heures supplémentaires ? Sont-elles rémunérées ?
- 9) Vous avez commencez à travailler depuis quand ?
- 10) Avez-vous un contrat de travail ?
- 11) Vous êtes en CDD ou en CDI ?
- 12) Si c'est un CDD, que comptez-vous faire professionnellement parlant après ?
- 13) Combien êtes-vous payez par mois ?
- 14) Etes-vous satisfait de la rémunération ?

- 15) Avez-vous d'autres activités professionnelles en dehors de celle-ci ? Si oui lesquelles ?
- 16) Que pensez-vous des actions menées par l'ADASM ?
- 17) Quels sont les retombés de ces actions ?
- 18) Comment évaluez-vous l'efficacité du projet ?
- 19) Quels seraient les points à améliorer selon vous ?
- 20) Jugez-vous l'implication des bénéficiaires suffisante pour garantir la viabilité du projet ? Pourquoi ?
- 21) Vous travaillez en collaboration avec combien de personnes ou d'organismes? (gérant uniquement)

Annexe 12 : Questionnaire 2 (gérant)

Questionnaire administré auprès du gérant

- 1) Que pouvez-vous nous dire sur les actions mises en place pour garantir l'autosuffisance alimentaire à Saré Mary ? Quelles ont été les actions concrètement et les retombés ?

- 2) Quelles sont les difficultés et contraintes rencontrées lors de la mise en place des actions ?

- 3) Comment communiquez-vous là-dessus ?

- 4) Pour atteindre quelle cible ? Dans quel objectif ?

- 5) Quels sont les personnes bénéficiaires du projet ?

- 6) Comment s'impliquent-elles dans le projet ?

- 7) Comment comptez-vous commercialiser les produits locaux ?

- 8) Qui s'occupe de la partie logistique ? Vente des produits agricoles dans les marchés ?

- 10) Où seront stockées les denrées alimentaires ?

- 11) Comment prévoyez-vous de rendre durable le projet et d'encourager ses bénéfices?

Annexe 13 : Récapitulatif de la mission en photo (Saré Mary)

Photos 1&2 : terrain agricole



Annexe X : Récapitulatif de la mission en photo (Saré Mary) suite...

Photo 3 : Panneau solaire, château d'eau, puits



Photo 4 : Château d'eau + magasin de stockage



Annexe 14 : Récapitulatif de la mission en photo (Saré Mary) suite...

Photo 5, 6 & 7 : Magasin de stockage et engrais



Annexe 15 : Récapitulatif de la mission en photo (Saré Mary) suite...

Photo 8 : Puits



Photo 9 : Bassin



Annexe 16 : Récapitulatif de la mission en photo (Saré Mary) suite...

Photo 10 : Bénéficiaires arrosant la terre après l'avoir labourée



Photo 11 : Bénéficiaires en formation



Annexe 18 : Récapitulatif de la mission en photo (Saré Mary) suite...

Photo 12 : Entretien avec les bénéficiaires



Photo 13 : Terrain après labourage



Annexe 19 : Photo du projet à Saré Mary (post évaluation)

Photo 14: Plantation de navets et de gombos (Source : M. Pape Samba Ndjaye)



Photo 15 : Première récolte de Navets (Source : M. Pape Samba Ndjaye)



Annexe 20 : Récapitulatif de la mission en photo (Ziguinchor)

Photo 1 : Salle de réception



Photo 2 : Case impluvium



Photo 3 et 4 : Puits



Photo 5 : Bibliothèque en construction



Photo 6 : Les deux cases individuelles



Annexe 21 : Questionnaire chef de projet (Ziguinchor)

Quand la réalisation des projets a-t-elle commencé ?

Quel est le budget exact pour la construction de chaque infrastructure ?

Combien de personnel y a-t-il dans l'association ? Quel est l'intitulé exact de leur poste ?

Depuis quand sont-ils en fonction ?

Comment est géré l'association ?

Qui est en charge de la mise en place de la sensibilisation sur le projet ?

Comment mettez-vous en place les démarches de sensibilisation ?

Quelle fréquence consacrez-vous à cette sensibilisation ?

Annexe 22 : Questionnaire bénéficiaires

Que pensez-vous de la création du projet du centre culturel à Ziguinchor ?

Que vous apporterez le centre culturel s'il est créé ?

Que pensez-vous du temps de réalisation du centre culturel ?

Pouvez-vous accéder facilement au centre culturel ?

Présentez-vous-en quelques lignes ?

Annexe 23 : Questionnaire prestataires de services

Que faites-vous pour la réalisation du centre culturel ?

Que pensez-vous de ce projet ?

Est-ce que pour vous c'est un risque à investir dans le projet en donnant du matériel sans être payé ?

Que pensez-vous du temps de réalisation du centre culturel ?

Êtes-vous au courant des vols ? Qu'en pensez-vous ?

Annexe 24 : Questions anciens représentants du ministère de la culture

Selon vous pourquoi l'État sénégalais ne contribue pas au projet ?

Quel est votre contribution dans ce projet ?

